

**2. Encadrement unitaire dans l'enseignement secondaire I (Cycle d'orientation), 2001 (pour 100 élèves)**

Haute école de gestion à plein temps	139	3.1%
Haute école d'ingénieurs à plein temps	151	3.3%
Haute école d'ingénieurs en emploi	12	0.3%
Haute école d'agronomie	92	2.0%
Ecole d'infirmières	201	4.5%
Institut d'études sociales	146	3.2%
CEPSPE	177	3.9%
Institut Jaques-Dalcroze	11	0.2%
Conservatoire de musique	168	3.7%
Ecole de commerce (FCPM et maturité post-CFC)	131	2.9%
Ecole des arts appliqués (propédeutique & maturité post-CFC)	47	1.0%
Ecole d'enseignement technique	17	0.4%
CEPTA (techniciens de maturité post-CFC)	17	0.4%
<b>Total</b>	<b>2'927</b>	<b>64.9%</b>

Ecoles professionnelles supérieures	898	958	+ 7%
Hautes écoles spécialisées		624	+ 100%
Université	2'522	2'927	+ 16%
<b>Total</b>	<b>3'420</b>	<b>4'509</b>	<b>+ 32%</b>

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12 - Statistiques universitaires

# L'enseignement à Genève

**15 indicateurs annuels du système genevois d'enseignement et de formation**

**Décembre 2003**



---

Ont collaboré à cette publication :

Claude-Alain BAERTSCHI, SAFs et SRED

Jean-Luc CORSINI, CPTIC

Annick EVRARD, SRED

Dominique GROS, SRED

Karin MULLER KUCERA, SRED

Michel PILLET, SRED

François RASTOLDO, SRED

Sophie ROSSILLION, Université de Genève

Ruth SILVER, SRED

Alexander TOMEI, SRED

Pierre-Alain WASSMER, SRED

Coordination: Odile LE ROY-ZEN RUFFINEN, SRED

François GRIN, SRED

Direction: Norberto BOTTANI, SRED

Edition: Narain JAGASIA, SRED

© SRED 2003

Service de la recherche en éducation

12, quai du Rhône, 1205 Genève

Tél. +41/022 327 57 11 - Fax +41/022 327 57 18

<http://www.geneve.ch/sred/>

Graphisme: Cédric Siegenthaler, Atelier 109

Imprimé à Genève en décembre 2003

**2. Encadrement unitaire dans l'enseignement secondaire I (Cycle d'orientation), 2001 (pour 100 élèves)**

Haute école de gestion à plein temps	139	3.1%
Haute école d'ingénieurs à plein temps	151	3.3%
Haute école d'ingénieurs en emploi	12	0.3%
Haute école d'agronomie	92	2.0%
Ecole d'infirmières	201	4.5%
Institut d'études sociales	146	3.2%
CEPSPE	177	3.9%
Institut Jaques-Dalcroze	11	0.2%
Conservatoire de musique	168	3.7%
Ecole de commerce (FCPM et maturité post-CFC)	131	2.9%
Ecole des arts appliqués (propédeutique & maturité post-CFC)	47	1.0%
Ecole d'enseignement technique (ETA)	17	0.4%
CEPTA (techniciens, maturité post-sec)	17	0.4%
<b>Total</b>	<b>2'927</b>	<b>64.9%</b>

Ecoles professionnelles supérieures	898	958	+ 7%
Hautes écoles spécialisées		624	+ 100%
Université	2'522	2'927	+ 16%
<b>Total</b>	<b>3'420</b>	<b>4'509</b>	<b>+ 32%</b>

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12 - Statistiques universitaires

# L'enseignement à Genève

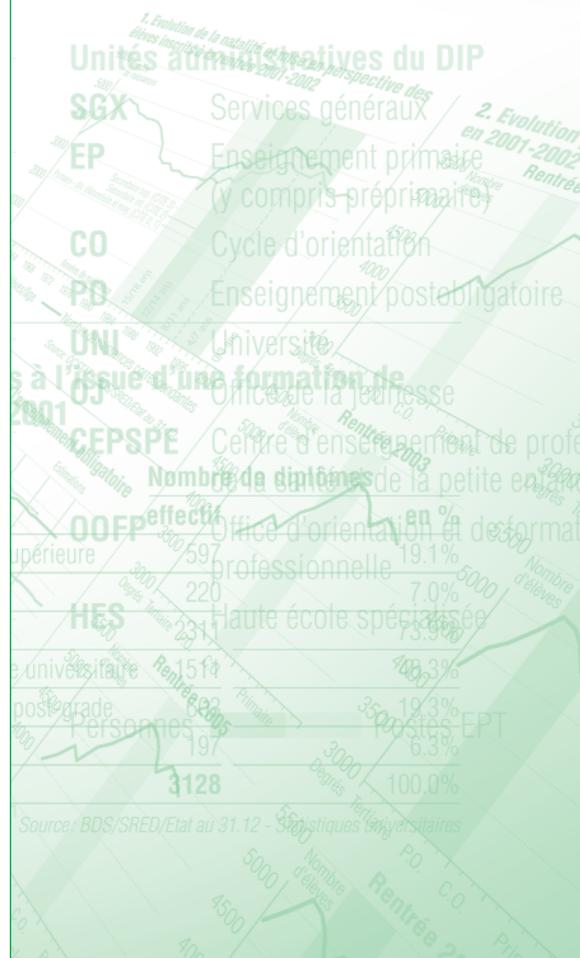
**15 indicateurs annuels du système genevois d'enseignement et de formation**

Personnel administratif    Personnel enseignant    dont face aux élèves

Unités administratives du DIP  
Evolution de la maturité et perspective des élèves inscrits en 2001-2002  
Evolution en 2001-2002  
Cycles d'orientation  
Enseignement postobligatoire

Écoles professionnelles supérieures	898	958	+ 7%
Hautes écoles spécialisées		624	+ 100%
Université	2'522	2'927	+ 16%
<b>Total</b>	<b>3'420</b>	<b>4'509</b>	<b>+ 32%</b>

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12 - Statistiques universitaires



Cette deuxième édition de *L'enseignement à Genève, 15 indicateurs annuels du système genevois d'enseignement et de formation* reprend la sélection d'indicateurs publiés l'an dernier. Ce nouveau document poursuit l'effort entrepris par le Département de l'instruction publique (DIP) pour disposer d'outils analytiques et décisionnels pour le court terme, pour orienter et piloter l'évolution du système éducatif, mais aussi pour apporter des informations aux enseignants, aux étudiants et aux familles, ainsi qu'aux décideurs.

Cet ensemble d'indicateurs permet par exemple de voir comment une photographie précise, à un moment donné, des effectifs scolarisés du système d'enseignement peut aider à adapter les décisions. En effet, des générations à forts effectifs sont en train de quitter l'enseignement primaire pour arriver au Cycle d'orientation, et il est nécessaire d'anticiper les ressources et la planification des besoins en classes et écoles, non seulement au niveau du Cycle d'orientation mais aussi à l'intérieur du conglomérat constitué par l'ensemble des voies de formation de l'enseignement postobligatoire. C'est d'ailleurs pour tenir compte de ces évolutions que le DIP a mis au point un modèle de *Gestion prévisionnelle des enseignants* (GPE) qui devrait permettre de combiner les flux des élèves à l'intérieur de voies de formation en évolution avec les fluctuations des recrutements et des départs à la retraite des enseignants pour assurer une relève des personnels qui maintienne un enseignement de qualité.

Cette brochure attire également l'attention sur le fait qu'aujourd'hui, dans le canton de Genève, les femmes ont toujours des difficultés pour accéder aux postes à responsabilité, même lorsqu'elles sont très diplômées.

Plus encourageant, on voit que l'informatisation des écoles se poursuit avec l'accroissement régulier du parc informatique pédagogique; on comptait en 2002 un ordinateur en moyenne pour 11 élèves.

Cette année, les deux analyses thématiques qui viennent compléter ce panorama du système d'enseignement portent sur des sujets critiques: la première fait le point sur les possibilités réelles d'orientation au secondaire II des élèves dont la scolarité a été marquée par de grandes difficultés; la seconde concerne la disparité des genres et tente de produire une photographie de la situation des femmes par rapport à celle des hommes dans la formation professionnelle initiale à Genève.

Comme l'ensemble des autres publications du Département de l'instruction publique (par exemple l'*Annuaire statistique de l'enseignement*, le *Mémento statistique de l'éducation* ou le rapport annuel sur les *Ressources humaines et financières*), cette publication vise à alimenter un débat public de qualité sur l'enseignement à Genève. Cette transparence, que je juge essentielle, permet non seulement d'apporter des éléments de réponse aux questions que peuvent se poser les différents acteurs du système d'enseignement, mais aussi de mesurer les efforts restant à fournir pour favoriser la réussite de chaque élève dans son parcours scolaire.

Charles Beer  
Président du DIP



# Introduction

**L'enseignement à Genève est une publication organisée en deux parties. La première offre au lecteur une série de 15 indicateurs permettant d'avoir une vision synthétique du système genevois d'enseignement et de formation (SGEF); la seconde partie apporte deux éclairages sur des aspects particuliers du SGEF.**

La série des 15 indicateurs doit permettre au public (professionnels de l'enseignement, chercheurs, responsables politiques, parents, etc.) d'avoir une vue d'ensemble des effectifs scolarisés ainsi que de leur évolution probable dans les différents niveaux d'enseignement (*indicateurs 1, 2 et 3*), de l'importance des dépenses et coûts de l'éducation (*indicateurs 4 et 5*), du personnel enseignant occupé par niveau d'enseignement ainsi que de leurs conditions de travail (*indicateurs 6 et 7*), des éléments de contexte pouvant influencer les stratégies scolaires (*indicateur 8*), du parcours des élèves dans la scolarité obligatoire et postobligatoire (*indicateurs 9, 10, 11, 12 et 13*), de la mise en place des équipements informatiques (*indicateur 14*) et enfin des préoccupations politiques relatives à l'éducation (*indicateur 15*).

La seconde partie aborde cette année deux thèmes: les parcours scolaires au secondaire II des élèves en filières d'insertion du 10<sup>e</sup> degré et la situation des jeunes femmes dans la formation professionnelle initiale à Genève.

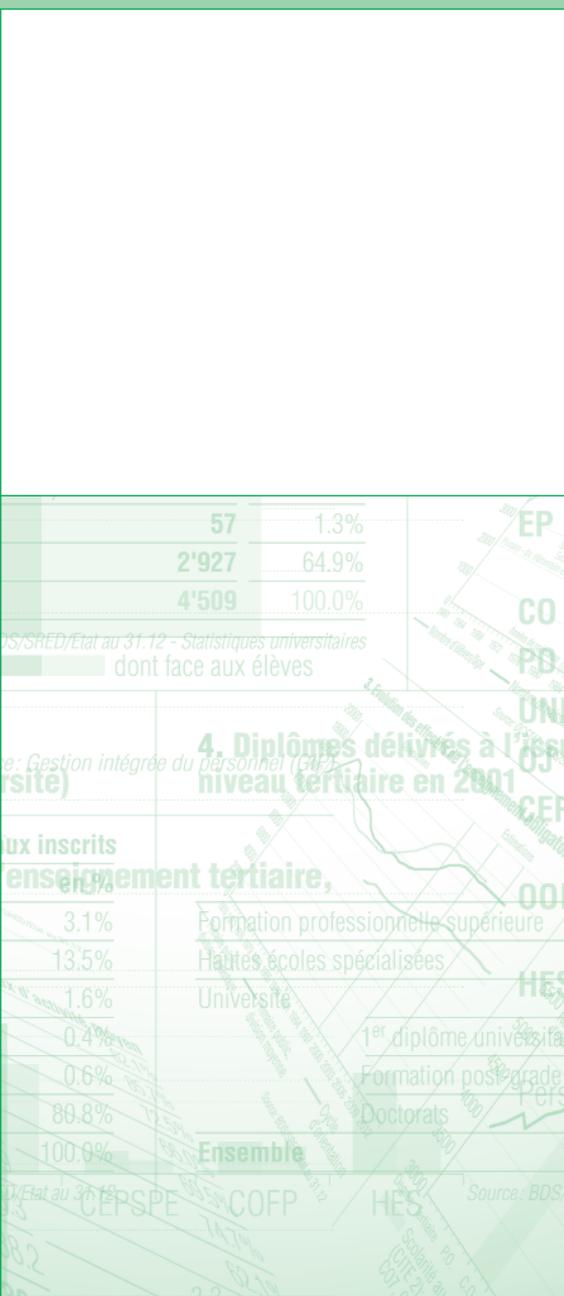
*L'enseignement à Genève, édition 2003*, publie des chiffres correspondant à l'année 2002 sauf exceptions. Ainsi les chiffres les plus récents sont relatifs à l'année 2001 pour le revenu cantonal utilisé dans l'indicateur 4. Quant à l'indicateur 15, les chiffres 2001, non disponibles lors de l'édition précédente, apparaissent dans celle-ci avec ceux de 2002. Le choix retenu pour un certain nombre d'indicateurs (1, 9, 10, 11, 12, 13) est une comparaison des données 2002 avec celles de 1980. Cependant, pour d'autres indicateurs (2, 3, 4, 5, 8, 14), une série chronologique nous est apparue plus pertinente qu'une comparaison de deux points successifs. Le point de départ de ces séries chronologiques diffère selon la disponibilité des données ou selon leur intérêt.

Certaines séries chronologiques présentent des ruptures de série ou intègrent, au contraire, des corrections rétroactives qui font qu'elles peuvent légèrement différer des séries publiées dans l'édition précédente. Lorsque le cas se produit, dans un sens comme dans l'autre, l'attention du lecteur est attirée par une note dans les graphiques ou dans la rubrique "Pour comprendre ces résultats".

L'ensemble des indicateurs présentés dans cette publication (ainsi que ceux de l'édition 2002) est accessible sur le site internet du SRED (<http://www.geneve.ch/sred>), sous Publications.



Nomenclature des niveaux d'enseignement .....	6
<b>Partie 1 – 15 indicateurs de l'enseignement genevois</b> .....	7
1. Effectifs scolarisés dans l'enseignement public et privé .....	8
2. Démographie scolaire .....	10
3. Scolarisation à 4 et 5 ans .....	12
4. Dépenses du DIP .....	14
5. Dépenses unitaires .....	16
6. Personnel du DIP .....	18
7. Encadrement des élèves .....	20
8. Population active par niveau d'instruction et qualification	
a. formation achevée la plus élevée .....	22
b. niveau de qualification des chômeurs .....	24
9. Transitions entre l'enseignement primaire et le Cycle d'orientation dans le secteur public .....	26
10. Transitions entre le Cycle d'orientation et l'enseignement secondaire II dans le secteur public .....	28
11. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire II public .....	30
12. Certification de niveau secondaire II .....	32
13. Scolarisation dans l'enseignement tertiaire public .....	34
14. Intégration des TIC dans le domaine pédagogique .....	36
15. Actes et décisions politiques	
a. champs de compétences .....	38
b. domaines .....	40
<b>Partie 2 – Analyse thématique</b> .....	43
1. Parcours de formation des élèves issus du SCAI et de la SGIPA .....	45
2. Les jeunes femmes dans la formation professionnelle initiale à Genève .....	53



## Niveaux d'enseignement

### Enseignement préprimaire:

Classes enfantines  
Classification internationale: CITE 0

### Enseignement primaire:

Classes primaires, classes spéciales, institutions spécialisées médico-pédagogiques  
Classification internationale: CITE 1

### Enseignement secondaire I: 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire

Cycle d'orientation  
Classification internationale: CITE 2

### Enseignement secondaire II: 2<sup>e</sup> cycle de l'enseignement secondaire

Collège de Genève, Ecole de culture générale, Ecole de commerce (sauf formation commerciale pour porteurs de maturité et maturité post-CFC ou diplôme), Cours professionnels commerciaux, Ecole d'ingénieurs de Genève (degrés 1 à 3 jusqu'en 1996), Ecole d'enseignement technique, Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (sauf techniciens et maturité professionnelle post-CFC), Ecole d'arts appliqués, Centre horticole de Lullier, Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance (apprentissage).  
Classification internationale: CITE 3

### Enseignement tertiaire:

**Formations professionnelles supérieures:** Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance (sauf apprentissages), Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (techniciens et maturité professionnelle post-CFC), Conservatoire de musique, Institut Jaques-Dalcroze, Institut d'études sociales, Ecole de soins infirmiers Le Bon Secours, Ecole d'infirmières psychiatriques, Ecole supérieure d'arts visuels (jusqu'en 1999), Ecole supérieure des arts décoratifs (jusqu'en 1996), Etudes pédagogiques de l'enseignement primaire (jusqu'en 1994), degrés 4 et 5 de l'Ecole d'ingénieurs de Genève (jusqu'en 1997), classes-passerelles HES de l'Ecole d'enseignement technique, classe de propédeutique de l'Ecole d'arts appliqués, Ecole supérieure d'informatique de gestion, degrés 2 et suivants des Hautes écoles santé-social (pour les formations ayant débuté avant 2002).  
Classification internationale: CITE 4, 5B

**Hautes écoles spécialisées (écoles genevoises):** Haute école de gestion et d'information documentaire, Haute école d'ingénieurs, Haute école d'arts appliqués, Haute école d'agronomie et Ecole supérieure des beaux-arts (depuis 1999), degré 1 des Hautes écoles santé-social (depuis 2002).  
Classification internationale: CITE 5A

**Université:** Université de Genève  
Classification internationale: CITE 5A et 6

# 15 indicateurs de l'enseignement et de la formation à Genève

Sécurité Sociale	Ecole d'infirmières	201	4.5%
	Institut d'études sociales	146	3.2%
	CEPSPE	177	3.9%
Musique	Institut Jaques-Dalcroze	141	3.1%
	Conservatoire de musique	168	3.7%
Autres formations	Ecole de commerce (FCPM et maturité post-CFC)	131	2.9%
	Ecole des arts appliqués (propédeutique & maturité post-CFC)	47	1.0%
	Ecole d'enseignement technique (pas de CFC)	10	0.2%
	CEPTA (techniciens & maturité post-CFC)	7	0.1%
Université		1.6	64.9%
Ensemble		4'509	100.0%

Ecoles professionnelles supérieures	898	958	+ 7%
Hautes écoles spécialisées		624	+ 100%
Université	2'522	2'927	+ 16%
<b>Total</b>	<b>3'420</b>	<b>4'509</b>	<b>+ 32%</b>

Unités administratives du DIP



## En 2002, 91'000 personnes sont scolarisées dans le canton de Genève

Le système d'enseignement public et privé scolarise, en 2002, un peu plus de 91'000 personnes du niveau préprimaire jusqu'au niveau tertiaire universitaire, soit une augmentation de 4,8% par rapport à 2001.

L'enseignement privé accueille en moyenne 10% des élèves du canton. Cette proportion atteint 13% dans les niveaux primaire et secondaire I (scolarité obligatoire). La scolarisation des enfants de 4 et 5 ans est plus fréquente qu'en 1980: en 2002, 88,9% des enfants de 4 à 5 ans résidant dans le canton de Genève sont scolarisés contre 82,5% en 1980, soit une augmentation de près de 7 points durant la période considérée.

La poursuite des études au-delà de la scolarité obligatoire a également augmenté: 83,2% des 15-18 ans résidant dans le canton sont scolarisés en 2002 contre 78,9% en 1980, soit une augmentation de 4 points. Les jeunes de 15 à 18 ans sont plus fréquemment scolarisés, mais leur répartition dans les différentes filières a également évolué dans le temps. Ainsi, la part des jeunes résidants suivant un apprentissage dans le système dual (en école et entreprise) continue de baisser en passant de 20,1% à 11,0% entre 1980 et 2002, alors que la part de ceux suivant une formation professionnelle en école est passée de 8% à 12,1%. Quant aux élèves résidants scolarisés dans la filière d'enseignement secondaire II général public et privé, leur part est passée de 39,9% à 49,7% sur la même période.

### *Pour comprendre ces résultats*

*Les taux nets de scolarisation par âge sont calculés en rapportant le nombre de personnes scolarisées résidant dans le canton à l'ensemble de la population résidante du même âge.*

*Ils ne sont pas calculés au-delà de 18 ans, car l'enseignement tertiaire, débutant théoriquement à 19 ans, peut être suivi par des Genevois dans des écoles d'autres cantons.*

*La scolarité étant obligatoire entre 6 et 14 ans, les taux de scolarisation pour ces tranches d'âge sont supérieurs à 95% et assez stables dans le temps. Le complément à 100% des taux observés correspond à la part des enfants résidants scolarisés en dehors du canton ou à domicile.*

*Les élèves de 15 à 18 ans scolarisés dans l'enseignement primaire public sont des élèves de la division spécialisée fréquentant une institution du Service médico-pédagogique.*

### *Pour en savoir plus*

*Sur le site du SRED:*

- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs:*  
<http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>
- *Mémento statistique de l'éducation à Genève, édition 2003, et Annuaire statistique de l'enseignement public et privé à Genève, édition 2003:*  
<http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/2003>

# 1. Effectifs scolarisés dans l'enseignement public et privé

## 1.1 Effectifs d'élèves selon le niveau d'enseignement au 31 décembre 2002 (public et privé)

Effectifs		Enseignement public et subventionné	Enseignement privé	Total
<b>CITE 0</b>	Enseignement préprimaire	8 378	931	<b>9 309</b>
<b>CITE 1</b>	Enseignement primaire	26 983	4 068	<b>31 051</b>
<b>Total CITE 0 et 1</b>		<b>35 361</b>	<b>4 999</b>	<b>40 360</b>
<b>CITE 2</b>	Enseignement secondaire I	12 158	1 993	<b>14 151</b>
<b>CITE 3</b>	Enseignement secondaire II	17 192	1 951	<b>19 143</b>
<b>Total CITE 2 et 3</b>		<b>29 350</b>	<b>3 944</b>	<b>33 294</b>
<b>CITE 4 et 5B</b>	Enseignement tertiaire	2 053	-	<b>2 053</b>
<b>Total CITE 2, 3, 4 et 5B</b>		<b>31 403</b>	<b>3 944</b>	<b>35 347</b>
<b>Total CITE 5A et 6</b>		<b>15 397</b>	-	<b>15 397</b>
<b>Total</b>		<b>82 161</b>	<b>8 943</b>	<b>91 104</b>

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

## 1.2 Taux nets de scolarisation dans l'enseignement public et privé au 31 décembre 1980 et 2002

		4 et 5 ans		6 à 11 ans		12 à 14 ans		15 à 18 ans	
		1980	2002	1980	2002	1980	2002	1980	2002
<b>CITE 0 et 1</b>	Enseignement préprimaire et primaire public	76.5%	80.6%	89.4%	86.7%	12.0%	10.6%	0.3%	0.3%
	Enseignement préprimaire et primaire privé	6.0%	8.3%	7.9%	10.1%	0.9%	0.9%	0.1%	0.2%
<b>CITE 2</b>	Cycle d'orientation			0.1%	0.2%	76.3%	73.4%	9.5%	8.7%
	Enseignement secondaire I privé			0.1%	0.7%	6.8%	9.5%	0.7%	0.7%
<b>CITE 3</b>	Enseignement secondaire II général public					0.4%	0.5%	33.9%	42.7%
	Enseignement secondaire II général privé					0.8%	1.0%	6.0%	7.0%
	Formation professionnelle en école							8.0%	12.1%
	Formation professionnelle duale							20.1%	11.0%
<b>CITE 4 et 5B</b>	Enseignement professionnel supérieur public et subventionné							0.3%	0.2%
<b>CITE 5A</b>	Hautes écoles spécialisées								0.3%
<b>Total</b>		<b>82.5%</b>	<b>88.9%</b>	<b>97.5%</b>	<b>97.7%</b>	<b>97.2%</b>	<b>95.9%</b>	<b>78.9%</b>	<b>83.2%</b>

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12, OCSTAT au 31.12

## Des générations à fort effectif quittent l'enseignement primaire pour entrer au Cycle d'orientation

Après une forte croissance du nombre des naissances au cours de la décennie 1980 (les enfants du baby-boom devenant parents à leur tour), la natalité est en légère baisse depuis la moitié des années 1990 (graphique 2.1). Cette baisse, atténuée par les mouvements migratoires favorables au canton de Genève, continue à produire ses effets sur les effectifs de l'enseignement primaire avec une diminution notable du nombre d'élèves entrant au premier degré de la division élémentaire.

Le Cycle d'orientation (CO) est à présent concerné par la reprise de la natalité des années 1980 et voit au contraire arriver des générations à fort effectif. Le simple jeu du vieillissement naturel des générations d'élèves scolarisés en 2002/2003 montre que les effectifs du CO vont continuer de croître au moins jusqu'en 2006 (graphique 2.2). Ensuite, les effectifs de l'enseignement postobligatoire de niveau secondaire II devraient augmenter jusqu'en 2010. Les effectifs de l'enseignement primaire semblent quant à eux se stabiliser jusqu'en 2006, sur la base des paramètres (migrations, naissances) observés récemment (graphique 2.3). Des modifications de l'évolution des mouvements migratoires et/ou naturels pourraient cependant remettre en question cette stabilité à court ou moyen terme.

Après une forte croissance du nombre des naissances au cours de la décennie

### *Pour comprendre ces résultats*

*Les effectifs d'élèves scolarisés sont affectés par des mouvements naturels (entrées ou sorties liées aux naissances ayant eu lieu quelques années auparavant), des mouvements migratoires (globalement positifs pour le canton de Genève, comme l'indique la courbe d'élèves située au-dessus de celle des naissances correspondantes) et des sorties du système d'enseignement à partir de la fin de la scolarité obligatoire.*

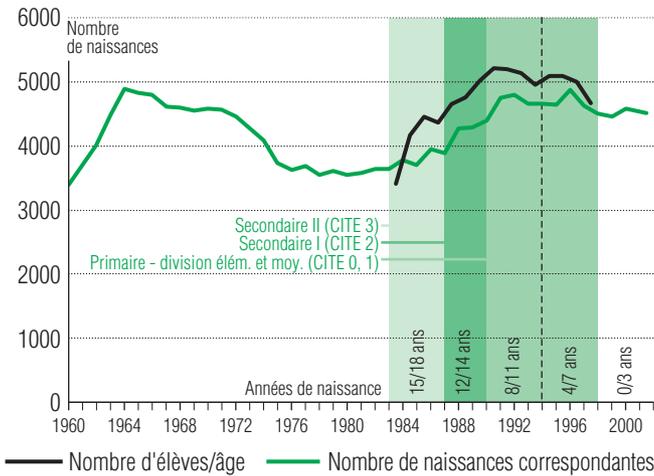
*Le graphique 2.3 propose des tendances d'évolution qui font intervenir des hypothèses de démographie (naissances récentes, évolution des mouvements migratoires), des facteurs dépendant du fonctionnement du système d'enseignement (doublage, filières) et des stratégies des familles (choix de filières, transfert, abandon).*

### *Pour en savoir plus*

- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs : <http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>*

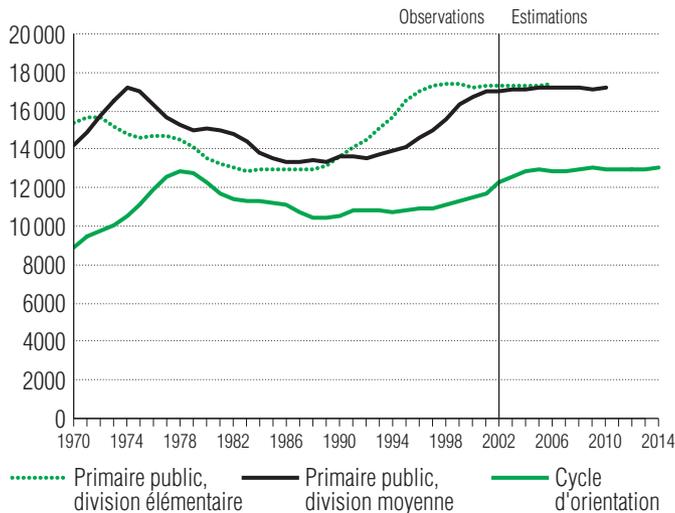
## 2. Démographie scolaire

### 2.1 Evolution de la natalité et mise en perspective des élèves inscrits à la rentrée 2002-2003



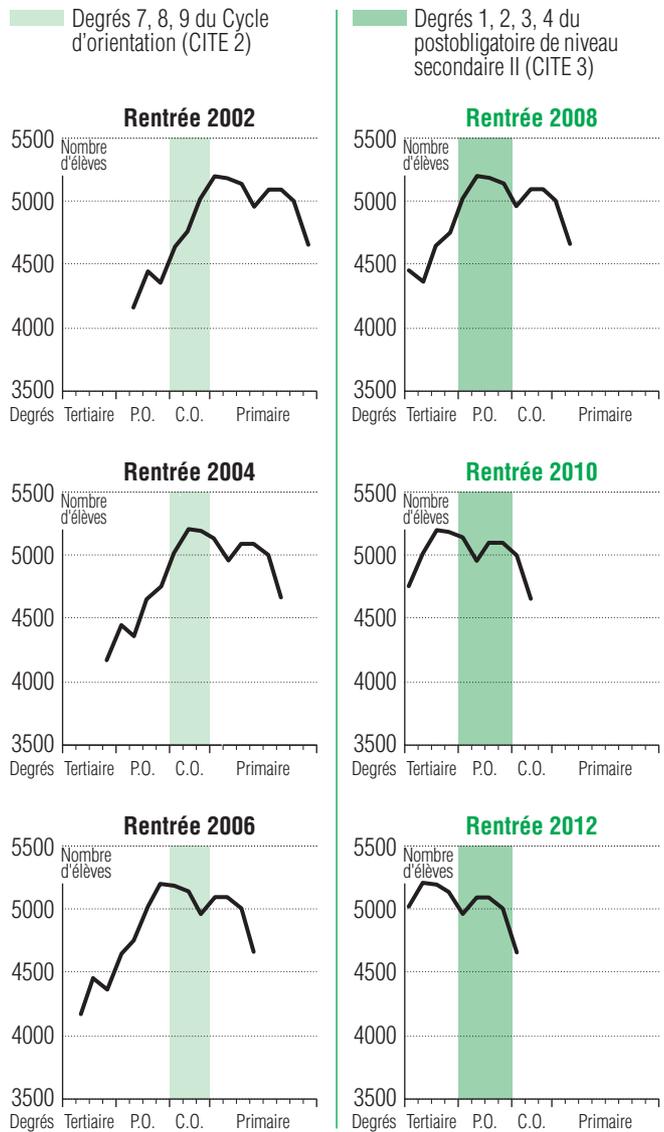
Source: OCSTAT – BDS/SRED/Etat au 31.12

### 2.3 Evolution des effectifs de l'enseignement obligatoire



Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

### 2.2 Evolution probable des effectifs d'élèves scolarisés en 2002-2003



Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

## 94% des enfants âgés de 4 ans au 31 octobre 2002 étaient scolarisés

**A**u cours des trente dernières années, l'accroissement de la fréquentation des classes de la division élémentaire de l'enseignement public ou privé par des enfants âgés de 4 ans révolus au 31 décembre (âge civil) a été spectaculaire, puisqu'en 1970, moins de la moitié des enfants résidents y étaient inscrits alors que cette proportion est de 80% aujourd'hui.

En réalité, si l'on établit ce taux en faisant un parallèle avec l'âge scolaire légal d'entrée dans l'enseignement primaire (6 ans révolus au 31 octobre), la fréquentation scolaire mesurée est nettement supérieure: le taux de scolarisation pour les enfants âgés de 4 ans au 31 octobre 2002 (âge scolaire) est de 94%, soit 14 points de plus qu'en âge civil. Ce taux a crû de manière régulière au cours des quinze dernières années. Actuellement ce sont moins de 6% des enfants de 4 ans (260 enfants en 2002) qui ne sont pas scolarisés, certains d'entre eux fréquentant encore une institution de la petite enfance.

Quant aux enfants âgés de 5 ans au 31 décembre 2002, 96% d'entre eux sont scolarisés.

### *Pour comprendre ces résultats*

*Le taux net de scolarisation à 4 et 5 ans est le rapport entre le nombre d'enfants de 4 ans (respectivement 5 ans) domiciliés à Genève qui fréquentent la division élémentaire du primaire au 31 décembre, et la population résidente correspondante. Les taux présentés incluent la scolarisation dans l'enseignement privé (8% à 10% des élèves à ces âges).*

*Les effectifs d'élèves extraits de la base de données scolaire (BDS) selon l'état annuel sont rapportés à la population résidente du même âge. Pour les années antérieures à 1985, la population résidente en âge civil est établie au 31 décembre par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT). Depuis 1985, les populations résidentes en âge civil et en âge scolaire sont extraites de la base de données de l'Office cantonal de la population (OCP).*

*L'âge civil est calculé au 31 décembre.*

*L'âge scolaire est calculé au 31 octobre, c'est-à-dire en incluant les quatre mois de dispense (juillet à octobre) en vigueur dans l'enseignement primaire: les enfants ayant 4 ans d'âge scolaire pour 2002 correspondent aux naissances de novembre 1997 à octobre 1998. On trouve donc parmi eux des enfants âgés de 5 ans au 31 décembre 2002 car nés en novembre ou en décembre.*

### *Pour en savoir plus*

- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs:*  
<http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>

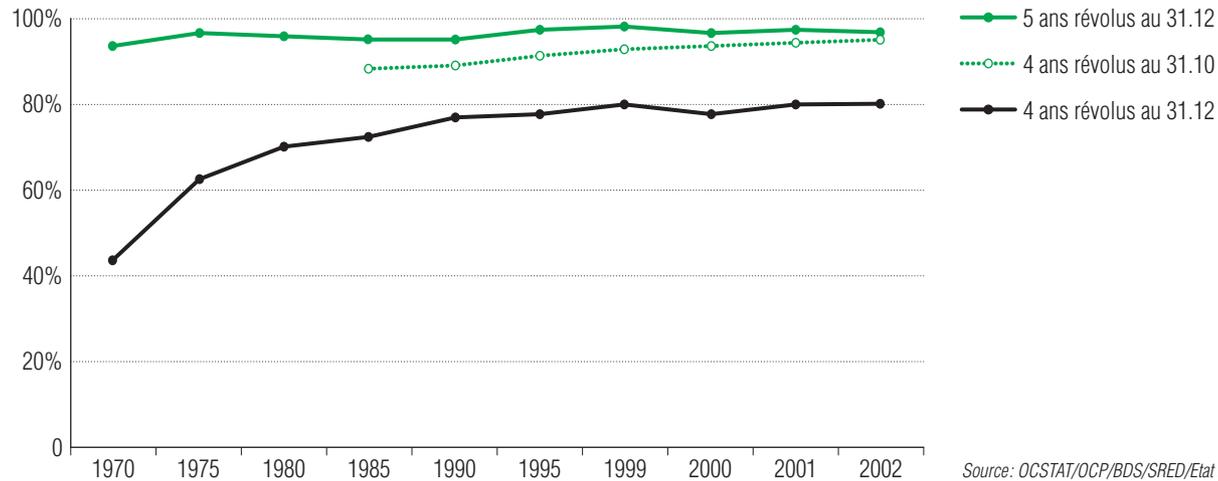
## 3. Scolarisation à 4 et 5 ans

### 3.1 Taux nets de scolarisation à 4 et 5 ans, division élémentaire du primaire (public et privé)

Age	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	2001	2002
4 ans révolus au 31.10 (âge scolaire)				88%	89%	91%	92%	93%	94%	94%
4 ans révolus au 31.12 (âge civil)	43%	62%	70%	72%	76%	77%	80%	78%	80%	80%
5 ans révolus au 31.12 (âge civil)	93%	96%	95%	95%	95%	97%	98%	96%	97%	96%

Source: OCSTAT/OCP/BDS/SRED/Etat au 31.12  
NB: population résidante au 31 octobre; données manquantes de 1970 à 1985.

### 3.2 Taux nets de scolarisation à 4 et 5 ans, division élémentaire du primaire (public et privé)



Source: OCSTAT/OCP/BDS/SRED/Etat au 31.12

## Avec plus du quart des dépenses publiques, l'éducation demeure une forte priorité de l'Etat

Avec 27% des dépenses publiques genevoises consacrées au DIP en 2002, la part de l'éducation dans les dépenses publiques totales demeure à un niveau élevé, témoignant ainsi de l'importance de l'éducation dans les priorités politiques de l'Etat. Cela s'explique par différentes raisons découlant notamment de choix politiques: gratuité des études primaires et secondaires, gestion d'une université.

Le système d'enseignement, marqué ces dernières années par toute une série d'innovations et de transformations pour répondre à une demande éducative accrue mais aussi plus adaptée aux besoins de la collectivité, n'a cependant pas échappé à la crise budgétaire qui a contraint les administrations publiques à réduire fortement leurs dépenses. C'est avec une gestion rigoureuse des moyens que les grands travaux d'innovation ont pu être menés sans alourdir les dépenses de la collectivité genevoise.

Jusqu'à 1996, l'évolution des dépenses du DIP était positive par rapport à l'évolution du revenu cantonal. Elles augmentaient lorsque le revenu cantonal augmentait ou diminuaient moins lorsque celui-ci diminuait. Depuis 1997, le revenu cantonal a augmenté sans pour autant entraîner une hausse des dépenses du DIP, d'où une baisse du poids des dépenses publiques d'éducation par rapport au revenu cantonal qui s'est stabilisé ces deux dernières années autour de 7% (graphique 4.1).

Après la diminution progressive de la part des dépenses du DIP dans l'ensemble des dépenses de l'Etat, passées de 31% en 1996 à 26% en 2001, celle-ci connaît une très légère remontée et atteint 27% des dépenses totales de l'Etat en 2002 (graphique 4.2).

Les charges totales du DIP s'élèvent en 2002 à 1,6 milliard de francs. Ces charges sont données sans les subventions redistribuées, mais avec les imputations internes ("*Pour comprendre ces résultats*"). Par ailleurs, 595 millions de francs sont consacrés à l'enseignement obligatoire (primaire et secondaire 1) et 361 millions de francs à l'enseignement postobligatoire (graphique 4.3).

### *Pour comprendre ces résultats*

*Le revenu cantonal est un indicateur des richesses produites. Il inclut tous les revenus touchés par les agents économiques résidant dans le canton pour leur participation à une activité productive, où qu'elle soit réalisée. Dans le cas de Genève, par conséquent, les salaires des frontaliers ou ceux des pendulaires vaudois n'en font pas partie. Le revenu cantonal est calculé par l'OFS. Pour l'année 2000, c'est une donnée provisoire et pour 2001 une estimation basée sur une projection sur 5 ans.*

*Les dépenses du DIP ne recouvrent pas exactement les dépenses publiques pour l'enseignement et la formation. Sont comprises dans les dépenses du DIP des subventions pour la culture. A l'inverse, les dépenses pour la formation des médecins au sein des hôpitaux universitaires de Genève ne sont pas prises en compte. Par ailleurs, en 2002 a eu lieu un changement important de nature comptable visant à faire apparaître l'ensemble des flux financiers liés aux institutions subventionnées. Auparavant, seules les subventions nettes apparaissaient lors du bouclage annuel. Ce nouveau mode d'inscription comptable fait apparaître quelques 442 MioF supplémentaires dans les charges et revenus du DIP, ce qui correspond à un montant "en transit" puisque non destiné à être utilisé directement par le Département (par exemple des salaires versés par le DIP au personnel d'institutions subventionnées, Université ou HES).*

*Pour pouvoir faire une comparaison dans le temps, les dépenses du DIP 2002 prises en compte pour les graphiques 4.1 et 4.2 sont corrigées en excluant les fonds en transit.*

*A partir de 1996, une consolidation a été réalisée sur les dépenses de l'Université, pour permettre une continuité chronologique des données malgré le passage au financement par enveloppe budgétaire. Par ailleurs, les séries publiées cette année dans les graphiques 4.1 et 4.2 diffèrent légèrement de celles publiées dans l'édition précédente, car des corrections rétroactives des dépenses du DIP ont été effectuées pour tenir compte de l'intégration de l'Office d'orientation et de formation professionnelle, de la Polyclinique universitaire de médecine dentaire et du Centre de Lullier.*

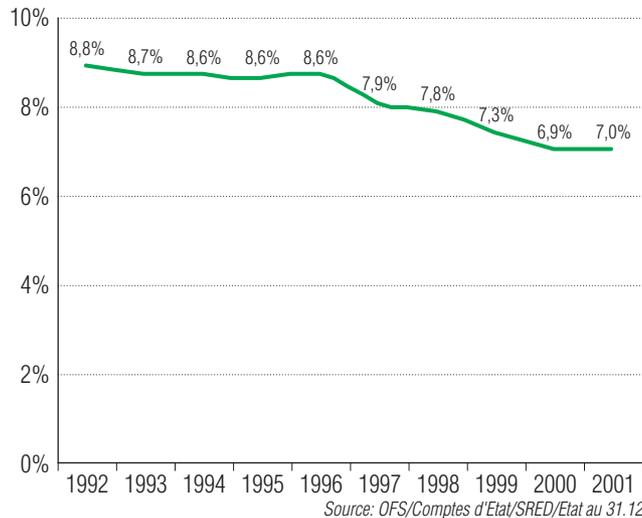
*Imputations internes: charges inscrites dans les comptes d'autres départements et redistribuées au DIP (p. ex. bâtiments)*

### *Pour en savoir plus*

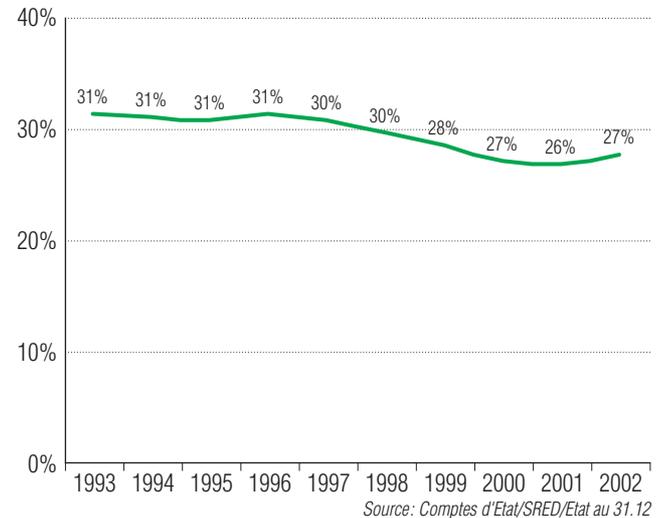
- *Projet de budget du DIP 2004, SAFs.*
- *Ressources humaines et financières du DIP, édition 2003, SRED et SAFs.*
- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs:  
<http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>*

# 4. Dépenses du DIP

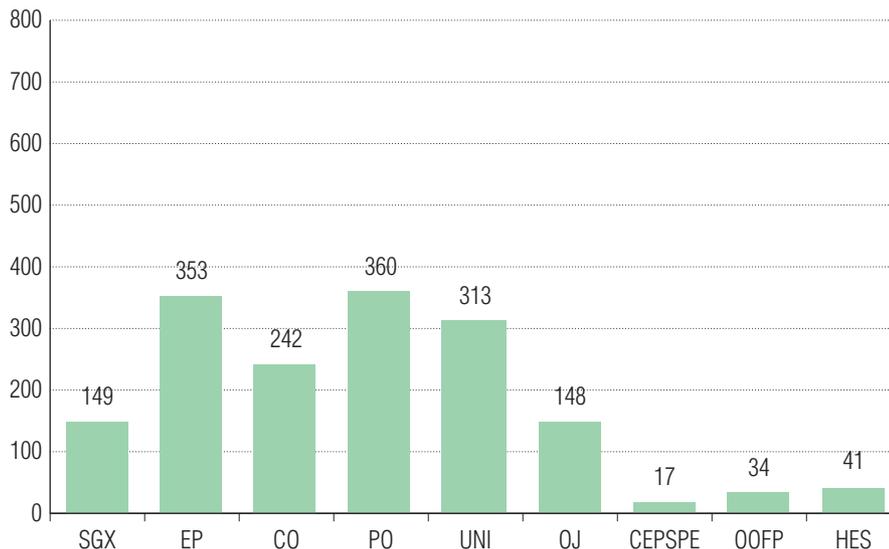
## 4.1 Dépenses du DIP rapportées au revenu cantonal, en %, 1992-2001



## 4.2 Dépenses du DIP rapportées aux dépenses de l'Etat, en %, 1993-2002



## 4.3 Charges par unité administrative du DIP, 2002 (en millions de francs)



### Unités administratives du DIP

- SGX** Services généraux
- EP** Enseignement préprimaire et primaire
- CO** Cycle d'orientation
- PO** Enseignement postobligatoire
- UNI** Université
- OJ** Office de la jeunesse
- CEPSPE** Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance
- OOF** Office d'orientation et de formation professionnelle
- HES** Haute école spécialisée

NB: Sans les subventions redistribuées.

Source: Compte d'Etat/SRED/Etat au 31.12

## La dépense unitaire engagée pour un élève de l'enseignement primaire est de 13'500 francs, contre un peu plus de 32'000 francs pour un étudiant de l'enseignement tertiaire. L'évolution 2001-2002 constitue un renversement de tendance

Le montant de la dépense par élève ou étudiant augmente avec le niveau d'enseignement. La dépense engagée pour un élève de l'enseignement primaire est de 13'500 francs contre 32'400 francs pour un étudiant de l'enseignement tertiaire (graphique 5.1). Plusieurs raisons expliquent ceci : le niveau des salaires qui est moins élevé dans l'enseignement primaire, l'organisation des plans d'études et des horaires qui nécessitent un encadrement plus important dans l'enseignement secondaire et tertiaire, des dépenses plus conséquentes pour le personnel des Hautes écoles spécialisées et de l'Université (cette dernière possède ses propres services administratifs), etc.

La dépense unitaire de l'enseignement secondaire II est toutefois une moyenne qui regroupe des niveaux de dépenses très variables selon le type d'école ou de filière. Les apprentis en formation dite "duale" (alternativement à l'école et chez un employeur privé ou public) coûtent peu aux écoles car la formation scolaire ne représente en moyenne qu'un tiers du temps total. A l'inverse, la dépense par élève ou étudiant dans les filières professionnelles et techniques à plein temps en école est de niveau équivalent ou supérieur à celle de l'enseignement tertiaire.

Avec une légère hausse de la dépense unitaire, l'évolution 2001-2002 constitue un renversement de tendance par rapport aux années précédentes (graphique 5.2). Le repli économique des années 1990 et les difficultés financières des collectivités publiques pendant cette période avaient conduit, jusqu'en 2000, à une politique de restriction concernant l'allocation des ressources financières. L'année 2002 enregistre une hausse modérée de la dépense unitaire dans l'enseignement primaire (+0,6%), un peu plus soutenue dans l'enseignement secondaire (+1,6% dans le secondaire I et +2,3% dans le secondaire II), la dépense unitaire restant stable dans l'enseignement tertiaire.

Cette augmentation de la dépense unitaire est en partie liée aux revalorisations salariales qui sont venues compenser les restrictions budgétaires des années précédentes. Par ailleurs, le taux d'encadrement des élèves a augmenté dans l'enseignement primaire (voir indicateur 7).

### *Pour comprendre ces résultats*

*Cet indicateur présente les dépenses annuelles par élève ou étudiant dans les établissements publics par niveau d'enseignement. Il permet la comparaison directe de l'utilisation des ressources financières allouées aux écoles ou aux entités de formation, entre institutions et dans le temps. La dépense unitaire est une sorte de "prix de revient de l'enseignement", mais ne suffit pas pour évaluer la qualité ou l'efficacité des systèmes de formation.*

*Les institutions spécialisées médico-pédagogiques ne sont pas incluses dans l'enseignement infantin et primaire.*

*Les dépenses de l'Université ne comprennent pas les fonds privés et de recherche. Par ailleurs, la dépense unitaire de l'Université est calculée directement à partir de la comptabilité propre de l'Université.*

*En 2001, la méthode de calcul a été révisée (rupture de série).*

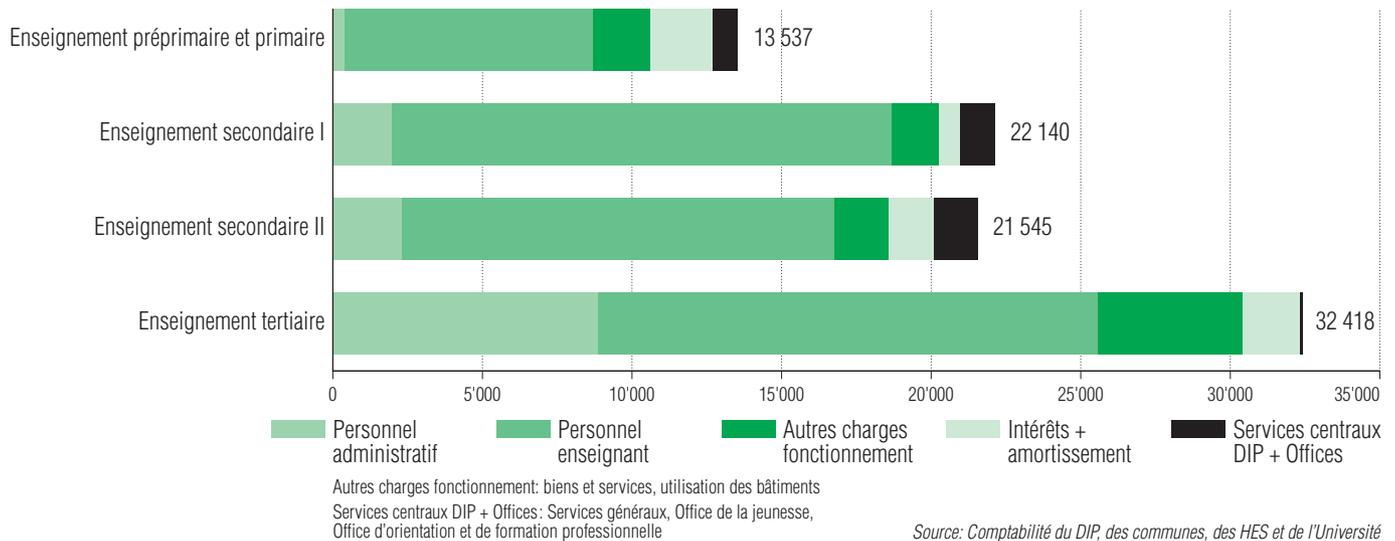
*Les montants sont exprimés en francs constants (valeur 2002).*

### *Pour en savoir plus*

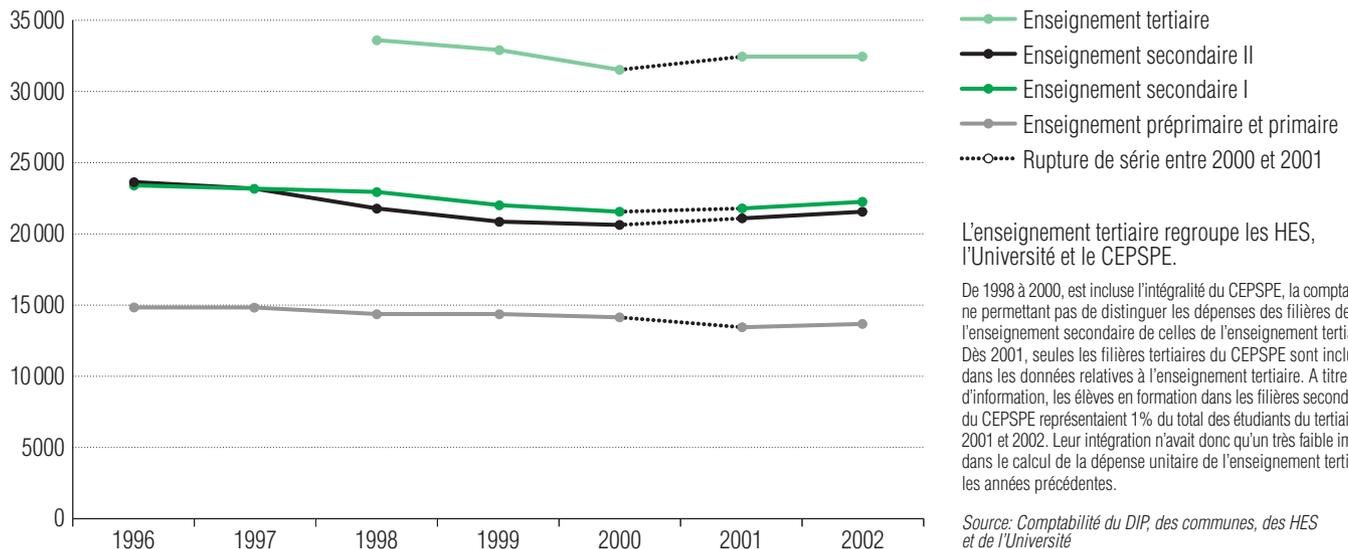
- *Ressources humaines et financières du DIP, édition 2003, SRED et SAFs.*
- *Wassmer P.-A. et Baertschi C.-A. (2002), Dépenses unitaires d'éducation. Méthode de calcul et analyse, SRED et SAFs.*
- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs : <http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>*

# 5. Dépenses unitaires

## 5.1 Dépense par élève ou étudiant selon le niveau d'enseignement et la nature des dépenses, 2002



## 5.2 Evolution de la dépense par élève ou étudiant selon le niveau d'enseignement, 1996-2002



## L'école publique occupe un peu plus de 13'000 personnes pour environ 10'000 postes de travail à plein temps

13'274 personnes sont employées par le DIP à la fin 2002 (avec les HES et l'Université), soit près de 600 employés supplémentaires par rapport à la fin 2001. Une partie de cette augmentation est due à l'intégration au sein des HES de personnels auparavant non comptabilisés au DIP (Ecole Le Bon Secours, Institut d'études sociales). Par ailleurs, dès 2000 une augmentation des effectifs touche les autres ordres d'enseignement, faisant suite à une décennie de blocage des effectifs du personnel, alors que les effectifs d'élèves augmentaient. La hausse actuelle apparaît ainsi comme un rattrapage permettant de freiner la baisse du taux d'encadrement observée ces dernières années.

Le personnel du DIP représente l'équivalent de 6.1% de la population active du canton de Genève (situation en 2000 selon les chiffres de l'Enquête suisse sur la population active publiés par l'OCSTAT) et 7.8% de la population salariée. Toutes les personnes employées par le DIP ne travaillent cependant pas à plein temps, comme l'indique le nombre de postes équivalents plein temps (EPT) qui s'élève à environ 10'315. De manière générale, la pratique du travail à temps partiel est à mettre en relation avec le développement de l'emploi féminin dans le domaine de l'enseignement, mais l'ampleur du temps partiel plus ou moins forte selon les degrés d'enseignement reflète aussi des contraintes dues à l'organisation scolaire.

Ainsi, avec un effectif à peu près similaire de personnes employées (environ 3000), l'enseignement primaire et l'enseignement postobligatoire se différencient sur leur nombre de postes EPT, différence traduisant une pratique plus importante du temps partiel dans l'enseignement postobligatoire. Au niveau primaire, avec un enseignement généraliste donné par classe, le temps partiel des maîtres titulaires apparaît sous forme de "duos" d'enseignants, alors qu'au secondaire, l'enseignement par branche permet une plus grande modularité du temps de travail des enseignants (tableau 6.2). Des personnes, appelées aussi "voltigeurs", exercent leur activité dans plusieurs écoles ou niveaux d'enseignement, apparaissant ainsi à temps partiel dans plusieurs unités administratives. Ce type de personnel est particulièrement nombreux au Cycle d'orientation et dans l'enseignement secondaire postobligatoire.

Le degré tertiaire est lui aussi très concerné par le temps partiel, que ce soit à l'Université, dans les HES ou au CEPSPE.

### *Pour comprendre ces résultats*

*Les effectifs de personnel sont mesurés au 31 décembre de l'année 2002. Cela représente une photographie de la situation à cette date et non le bilan de l'année d'activité. En moyenne annuelle, la progression est moins importante, atténuée par des creux de charge en cours d'année.*

*Pour les HES et l'Université, les effectifs regroupent les personnes payées au travers du DIP.*

*Postes EPT: unité de comptage de l'emploi ou de la personne, pondérée en fonction du taux horaire pratiqué (c'est-à-dire qu'une personne travaillant à mi-temps entrera dans la statistique pour 0,5 unité de comptage ou un demi-poste).*

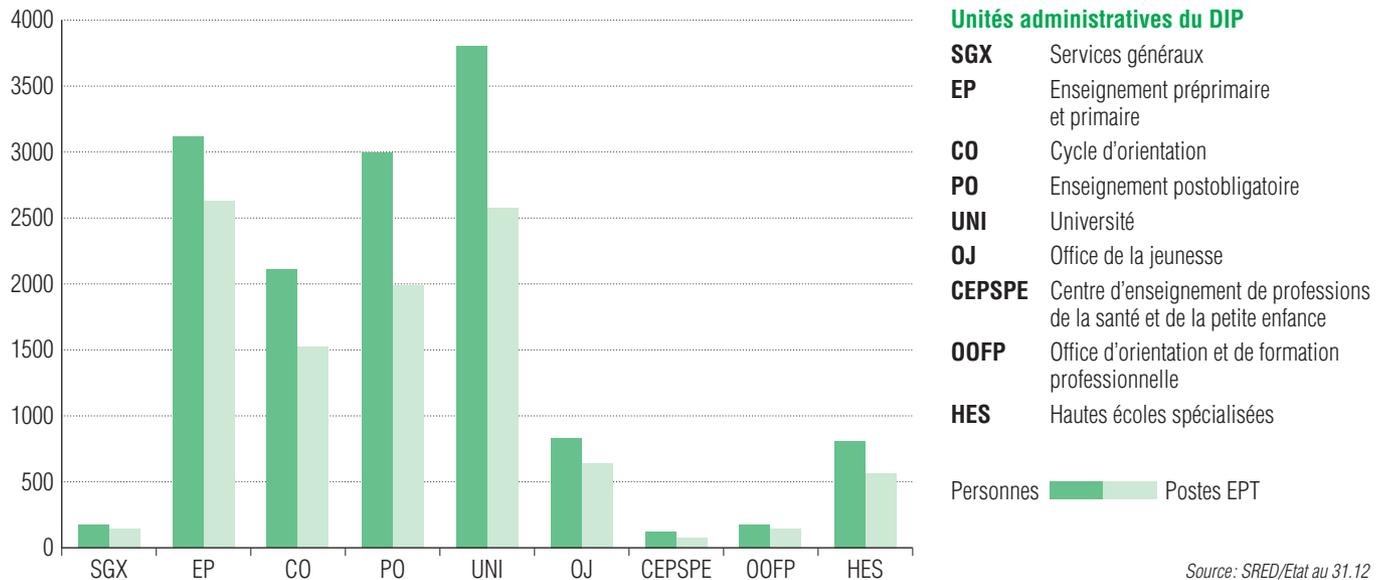
*Taux d'activité moyen: total des postes EPT divisé par le total des personnes occupées au même niveau administratif.*

### *Pour en savoir plus*

- *Ressources humaines et financières du DIP, édition 2003, SRED et SAFs.*
- *Projet de budget du DIP 2004, partie 4, SAFs (à paraître).*
- *Wassmer P.-A. (2002), Encadrement par élève, année 2000-2001, SRED et SAFs.*
- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs: <http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>*

# 6. Personnel du DIP

## 6.1 Personnel par unité administrative du DIP, 2002



## 6.2 Ventilation du personnel du DIP selon l'unité administrative et taux d'activité moyen, 2002

	Personnes occupées	Postes équivalents plein temps (EPT)	Taux d'activité moyen
Services généraux	175	145.8	83.3%
Enseignement primaire	3 107	2 633.8	84.8%
Cycle d'orientation	2 103	1 525.1	72.5%
Enseignement postobligatoire	2 998	1 993.9	66.5%
Université	3 808	2 588.0	68.0%
Office de la jeunesse	844	634.4	75.2%
CEPSPE	130	74.6	57.4%
Office d'orientation et de formation professionnelle	178	147.0	82.6%
Hautes écoles spécialisées	812	572.2	70.5%
<b>Total DIP</b>	<b>13 274</b>	<b>10 314.8</b>	<b>77.7%</b>

Source: SRED/Etat au 31.12

NB: Le taux d'activité concerne uniquement l'emploi dans l'unité administrative donnée. Le total des personnes occupées ne comptabilise qu'une seule fois les personnes présentes dans plusieurs unités administratives (différent de la somme des lignes).

## L'encadrement enseignant est de 6,8 postes d'enseignants pour 100 élèves du primaire et de 10,9 postes d'enseignants pour 100 élèves du Cycle d'orientation

Comme son équivalent financier, l'encadrement par élève ou étudiant varie en fonction du niveau d'enseignement, mais il n'est pas influencé, par exemple, par le niveau des salaires. Les plans d'études, l'organisation des horaires des élèves et des enseignants, les objectifs et les besoins pédagogiques sont des éléments qui influent sur les taux d'encadrement. Ceci explique en partie la différence des ratios de l'enseignement primaire d'une part, et de l'enseignement secondaire d'autre part.

En 2002, l'enseignement primaire (y compris les institutions médico-pédagogiques) dispose de 6.8 postes d'enseignants toutes catégories confondues (titulaires de classe dans trois quarts des cas, généralistes non titulaires, maîtres de disciplines spéciales, enseignement spécialisé, etc.) pour 100 élèves, soit une légère progression de 1.5% par rapport à l'année 2001.

Dans l'enseignement secondaire I et II, les catégories d'enseignants ne sont pas enregistrées de la même manière que celles de l'enseignement primaire, mais les activités d'enseignement proprement dites (face aux élèves) sont distinguées. Elles représentent près de 90% du total des postes d'enseignants. On compte 10.9 enseignants pour 100 élèves du Cycle d'orientation, soit une légère diminution du ratio d'encadrement des élèves par rapport à 2001. Quant à l'enseignement secondaire du postobligatoire, tous types d'écoles et filières confondues, l'encadrement par élève ou apprenti demeure identique avec 9.8 enseignants pour 100 élèves.

L'enseignement tertiaire (notamment les Hautes écoles spécialisées) ayant connu une forte hausse des effectifs étudiants en 2002, cela se traduit par un ratio d'encadrement par étudiant en baisse sur la même période.

### *Pour comprendre ces résultats*

*L'encadrement unitaire exprime le niveau d'utilisation des ressources humaines. Pour éviter les ratios très faibles, l'unité est un nombre de postes EPT pour 100 élèves ou étudiants ; par exemple, 6.8 postes pour 100 égalent 0.068 poste par élève. Cet indicateur peut être mis en relation avec la dépense unitaire (indicateur 5).*

*Dans l'enseignement secondaire, la part des enseignants "face aux élèves/étudiants" est déterminée à partir du logiciel de paie GIP (Gestion intégrée du personnel) qui indique, pour chaque enseignant, l'activité exercée et le temps qui y est consacré (enseignement, activité hors enseignement). Dans le cas d'un doyen par exemple, son temps de travail est partagé contractuellement en activité d'enseignement "face aux élèves" et en décharge pour des activités de direction, d'organisation, des tâches administratives, etc.*

*L'activité d'enseignement n'est pas distinguée dans les statistiques pour l'Université. Pour cette dernière, l'encadrement est exprimé en fonction du corps professoral (professeurs et chargés de cours). Les postes de l'Université ne comprennent pas les fonds privés et de recherche.*

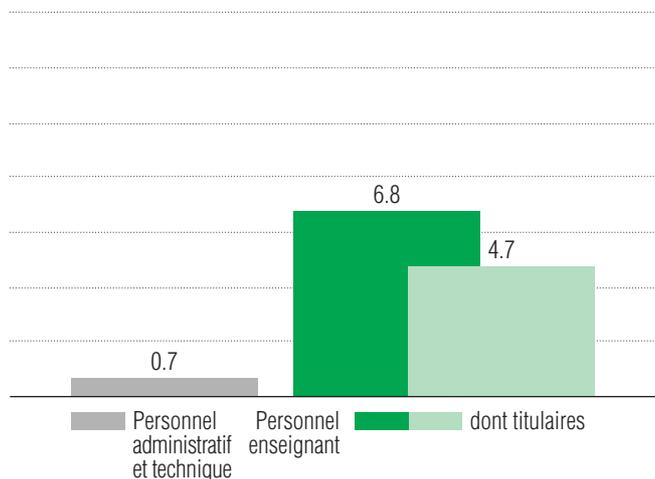
*Les graphiques ne concernent que le personnel présent dans les établissements scolaires.*

### *Pour en savoir plus*

- *Ressources humaines et financières du DIP, édition 2003, SRED et SAFs.*
- *Wassmer P.-A., Encadrement par élève, année 2000-2001, SRED et SAFs.*
- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs : <http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>*

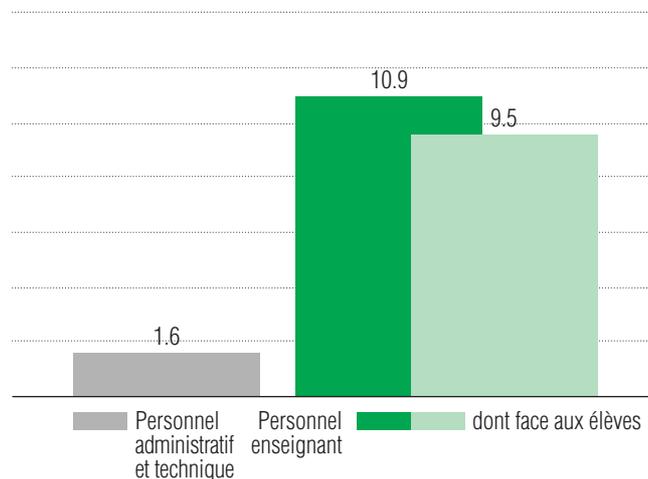
# 7. Encadrement des élèves

## 7.1 Encadrement unitaire dans l'enseignement enfantin et primaire, 2002 (pour 100 élèves)



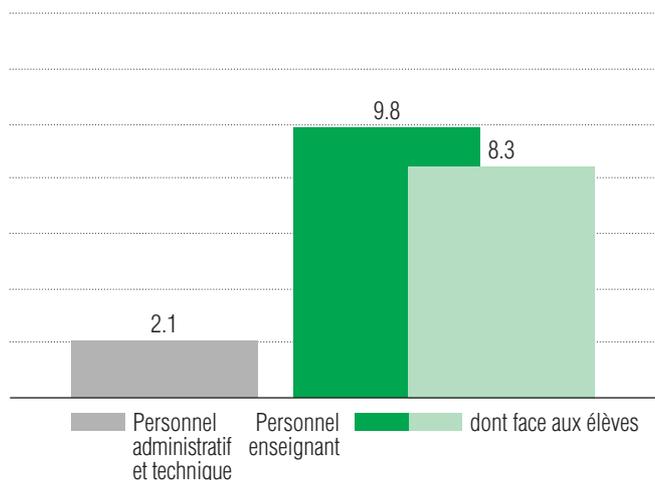
Source: Gestion intégrée du personnel (GIP)

## 7.2 Encadrement unitaire dans l'enseignement secondaire (Cycle d'orientation), 2002 (pour 100 élèves)



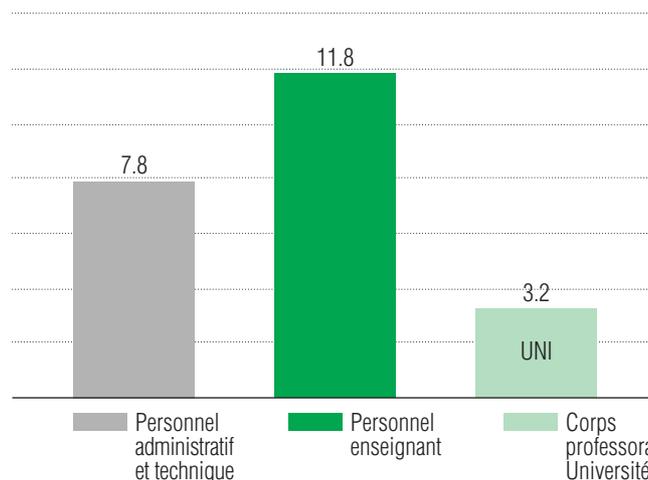
Source: Gestion intégrée du personnel (GIP)

## 7.3 Encadrement unitaire dans l'enseignement secondaire II (postobligatoire), 2002 (pour 100 élèves)



Source: Gestion intégrée du personnel (GIP)

## 7.4 Encadrement unitaire dans l'enseignement tertiaire, 2002 (pour 100 étudiants)



Source: Gestion intégrée du personnel (GIP), statistiques universitaires (UNI Genève, 2001)

## Les femmes accèdent moins aux fonctions à responsabilités, même lorsqu'elles sont très diplômées

Les personnes dont la formation la plus élevée est l'école obligatoire ou une formation élémentaire sont proportionnellement plus nombreuses parmi les personnes sans emploi (33%) que parmi l'ensemble de la population active (18%) (graphique 8a.1). L'analyse plus détaillée confirme ce constat pour la population active féminine aussi bien que pour la population active masculine. Néanmoins, la part des personnes n'ayant suivi que la formation obligatoire ou une formation élémentaire est un peu plus importante chez les femmes sans emploi (35%) que chez les hommes sans emploi (30%).

C'est la part des personnes actives ayant une formation de niveau tertiaire qui distingue le plus hommes et femmes: 39% des hommes actifs ont obtenu un titre universitaire contre 30% des femmes actives. La proportion des femmes ayant une maturité mais n'ayant pas suivi de formation tertiaire (16%) est en effet supérieure à celle des hommes (10%).

Bien qu'il n'y ait donc que peu de différences entre hommes et femmes en ce qui concerne la formation achevée dans la population active, les femmes sont proportionnellement plus souvent que les hommes dans la situation de salarié-e-s sans fonction de chef-fe et occupent au contraire beaucoup moins souvent des fonctions de responsabilité ou des postes de direction: les femmes représentent 56% des salariés sans fonction de chef, 40% des personnes exerçant une fonction de chef et seulement 33% des membres de direction.

Ces différences d'accès des femmes à des postes à responsabilité sont les plus accentuées parmi les personnes disposant d'un diplôme tertiaire. Si la moitié des hommes actifs ayant suivi une formation de niveau tertiaire accèdent à une fonction de chef ou à un poste de direction, les femmes actives de même niveau de formation sont seulement 28% à accéder à ce type de situation professionnelle (graphique 8a.2).

### Pour comprendre ces résultats

Les personnes sans emploi sont les personnes âgées de 15 à 61 ans (femmes) et de 15 à 64 ans (hommes)

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence,
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes,
- et qui pourraient commencer à travailler au cours des quatre semaines suivantes.

En raison de l'application de cette définition, le nombre de sans-emploi selon l'ESPA est différent du nombre des chômeurs inscrits auprès des offices régionaux de placement que publie le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

La population active est constituée des personnes actives occupées et des personnes sans emploi. On parle souvent des personnes actives en termes d'offre de travail.

### Pour en savoir plus

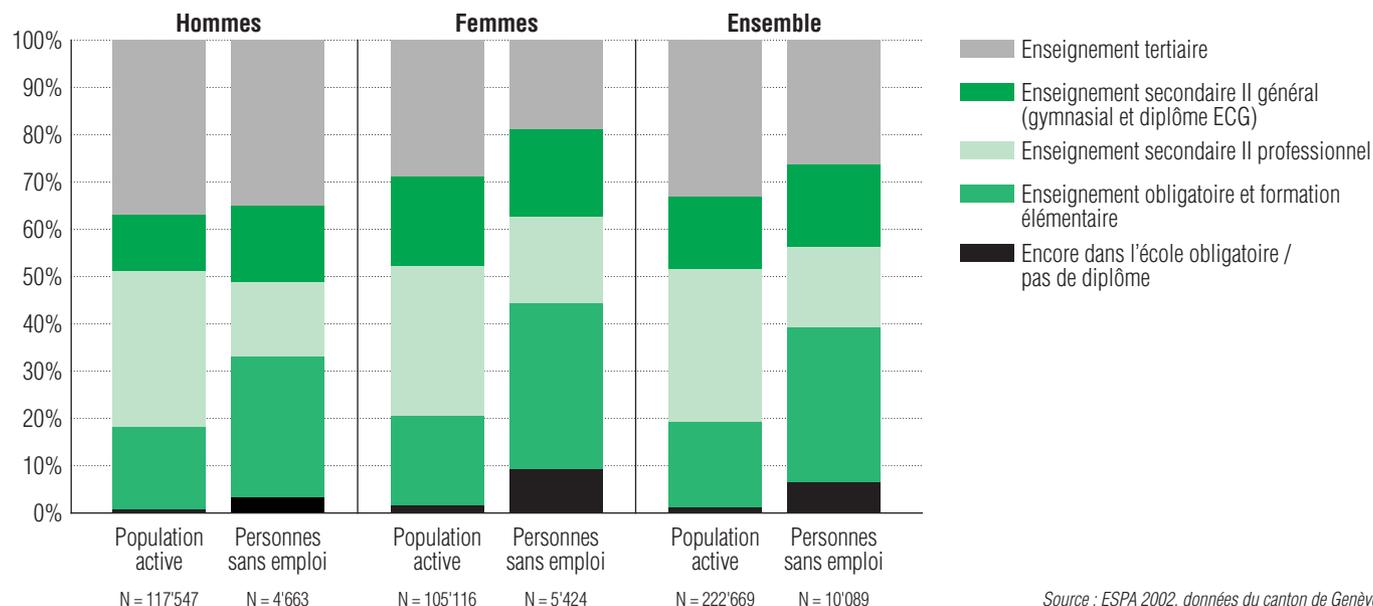
- Principaux résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). ESPA 2002 en bref. OFS (2003), Neuchâtel.

L'enquête ESPA fournit des résultats pour l'ensemble de la Suisse chaque année depuis 1991. En 2000, une enquête complémentaire, avec un échantillon spécifique, a été menée pour le canton de Genève. En 2002, l'échantillon national a été élargi de 19'000 à 41'000 personnes en Suisse, dont un sous-échantillon représentatif pour le canton de Genève. Ces changements structurels dans la collecte des données peuvent avoir un impact sur les informations présentées dans le graphique 8a1 par rapport à celles publiées dans la première édition de ces indicateurs. Il ne faut donc pas interpréter les différences entre les deux années comme des évolutions réelles entre ces deux années.

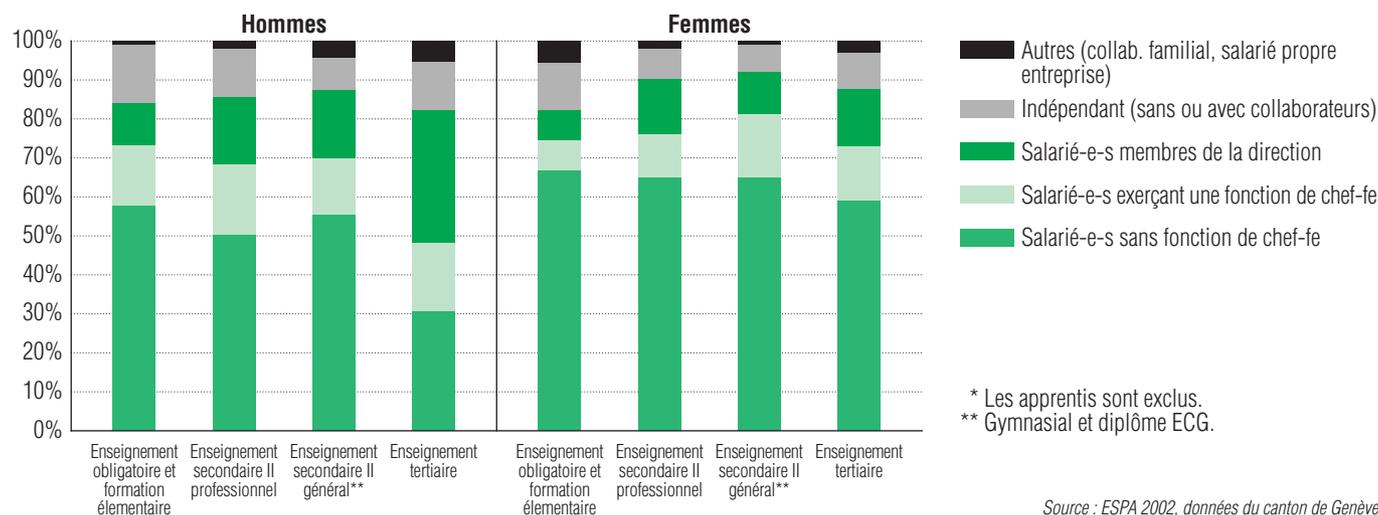
# 8. Population active par niveau d'instruction et qualification

## a. formation achevée la plus élevée

### 8a.1 Formation achevée la plus élevée des personnes actives et des personnes sans emploi, en 2002



### 8a.2 Répartition des personnes actives occupées\*, selon leur situation professionnelle et leur formation achevée, en 2002



## La part des chômeurs qualifiés continue à légèrement progresser

Le taux de chômage s'élève à 5,1% en 2002 contre 4,0% l'année précédente. Après avoir atteint en 2001 son niveau le plus bas observé depuis 1991 dans le canton de Genève, le taux de chômage amorce une reprise en 2002. Le niveau du taux de chômage a assez peu d'effet sur la distribution des chômeurs inscrits selon leur qualification. La proportion de chômeurs non qualifiés est restée stable entre 1997 et 2002 (aux alentours de 17% des chômeurs inscrits). La part des personnes qualifiées parmi les chômeurs inscrits continue à progresser légèrement (63,5% contre 62,3% l'année précédente). Cette légère progression est à mettre en relation avec l'augmentation de la qualification de l'ensemble de la population active.

On estime approximativement à partir de l'échantillon genevois de l'enquête ESPA (voir indicateur 8a) qu'en 2002, 81% de la population active genevoise sont qualifiés, contre 60% des chômeurs inscrits, signe que le niveau de qualification des individus les protège en partie contre le chômage. Il n'est cependant pas possible de savoir à partir de ces résultats si la part des personnes qualifiées a augmenté dans les mêmes proportions dans la population active au cours de la période 1997-2002 dans le canton de Genève.

### *Pour comprendre ces résultats*

*Taux de chômage: Nombre de chômeurs inscrits rapportés à l'effectif correspondant de la population active, selon le recensement fédéral de 1990 pour les années 1994 à 1999, selon le recensement fédéral de 2000 pour les années 2000 à 2002, d'où rupture de série (effectif total d'actifs: 3'621'716 dans le recensement de 1990 et 3'946'988 dans le recensement de 2000, dont 220'545 personnes pour le canton de Genève).*

*Chômeurs inscrits: Personnes annoncées auprès des offices du travail, n'ayant pas d'emploi et immédiatement disponibles en vue d'un placement, touchant ou non une indemnité de chômage. Sont considérées actives occupées les personnes qui travaillent au moins une heure par semaine contre au moins six heures par semaine le 31 décembre 2000, d'où rupture de série.*

*Qualifiés: Personnes ayant achevé avec succès un apprentissage ou des études, en mesure, sur la base de leurs connaissances professionnelles et de leurs aptitudes, d'accomplir des tâches difficiles et comportant des responsabilités, ou d'effectuer des travaux complexes et variés. Sont également considérées comme telles les personnes ayant terminé un apprentissage ou des études sans toutefois avoir réussi l'examen final.*

*Semi-qualifiés: Personnes ayant terminé une formation élémentaire conformément à l'article 49 de la loi fédérale sur la formation professionnelle, ainsi que celles ayant acquis leurs aptitudes professionnelles au cours d'une période de formation de plusieurs mois (jusqu'à deux ans). Sont également considérées comme telles les personnes qui ont commencé un apprentissage ou des études mais ont interrompu leur formation avant la fin.*

*Non qualifiés: Personnes n'ayant pas bénéficié d'une formation professionnelle et qui sont capables, après une période d'instruction d'environ une semaine, d'effectuer des travaux simples, généralement de manœuvre.*

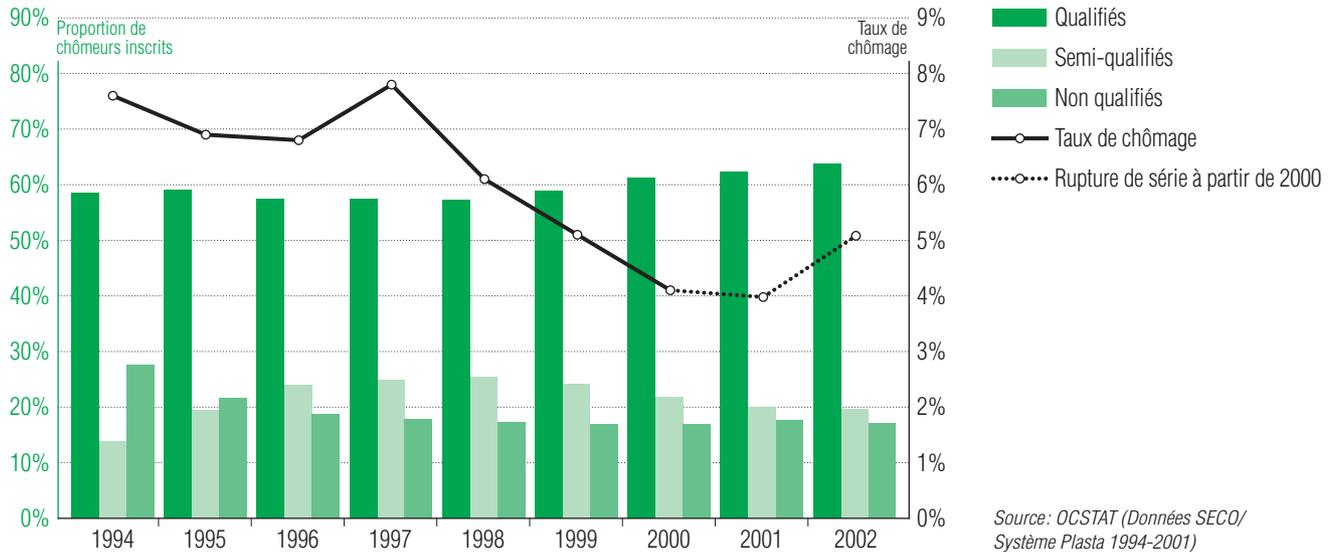
### *Pour en savoir plus*

- PLASTA. Placement et Statistique, version 14, juillet 1992: <http://www.seco-admin.ch>

# 8. Population active par niveau d'instruction et qualification

## b. niveau de qualification des chômeurs

### 8b.1 Répartition des chômeurs inscrits selon leur qualification, 1994-2002



## Plus de 6 élèves sur 10 de 6<sup>e</sup> primaire entrant au Cycle d'orientation vont en regroupement A du 7<sup>e</sup> degré en 2002

L'entrée dans l'enseignement de niveau secondaire I, le Cycle d'orientation (CO), est le premier moment où une orientation

en filières différenciées s'opère pour la plupart des élèves sortant de 6<sup>e</sup> primaire.

La structure du Cycle d'orientation ainsi que les programmes d'apprentissage sont difficilement comparables entre 1980 et 2002, notamment en raison de la réorganisation du CO à la rentrée 2000. La définition des regroupements A, B et C n'est pas identique à celles des filières LS et GP de 1999. Toutefois, l'orientation vers les regroupements A et BC en 2002 se fait dans des proportions similaires à celles vers les filières LS et GP en 1999, ceci étant probablement dû aux conditions d'admission identiques en fin de 6<sup>e</sup>.

En 2002, la principale orientation des élèves issus de 6<sup>e</sup> primaire est le regroupement A. Par rapport à la part d'élèves qui, en 1980, entraient dans la filière LS, le taux de passage dans ce regroupement est de 62%, soit une augmentation de 7 points en 20 ans.

Les élèves dépendant du bassin de recrutement d'un des établissements à classes hétérogènes (sans distinction de filière) ne sont pas concernés par cette première orientation. En 2002, 22% des élèves de 6<sup>e</sup> primaire entrant au CO sont dans ce cas, soit une augmentation de 4 points par rapport à 1980.

Enfin, l'orientation vers les classes d'accueil, bien qu'ayant un peu augmenté entre 1980 et 2002, reste marginale et est le fait d'élèves immigrés ayant besoin d'une scolarité adaptée en raison de leur méconnaissance du français.

### *Pour comprendre ces résultats*

*Cet indicateur concerne les élèves de 6<sup>e</sup> primaire de l'enseignement public entrant au Cycle d'orientation l'année suivante. Les élèves qui redoublent, qui vont dans l'enseignement privé ou qui quittent le système d'enseignement genevois ne sont pas pris en compte.*

*Jusqu'à l'année scolaire 1999/2000, la filière LS regroupait les élèves des sections latine et scientifique et des classes sport et danse; la filière GP regroupait les élèves des sections générale et pratique.*

*Depuis la rentrée 2000, avec la mise en place de la nouvelle grille horaire identique pour tous les élèves, le regroupement A comprend les classes à effectifs "ordinaires" (24 élèves maximum) pour les élèves promus de 6<sup>e</sup> primaire avec une note annuelle d'au moins 4 dans les branches de passage; les regroupements B et C comprennent les classes à effectifs "réduits" (13 à 18 élèves maximum) pour les autres élèves.*

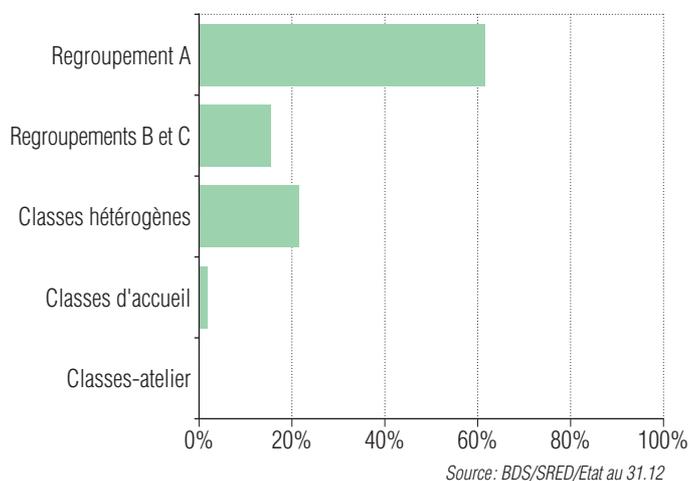
*Les classes hétérogènes regroupent les élèves des classes hétérogènes de 3 établissements sur 17 du CO et les classes d'orientation de 2 autres établissements.*

### *Pour en savoir plus*

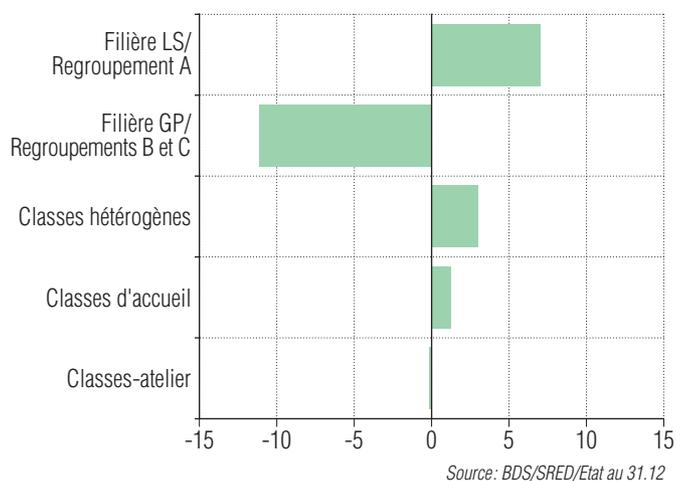
- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs:*  
<http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>
- *Sur la nouvelle organisation du CO:*  
<http://www.geneve.ch/co/>

# l'enseignement primaire et le Cycle d'orientation dans le secteur public

## 9.1 Répartition en 2002 dans les filières du Cycle d'orientation (CO) des élèves scolarisés en 6<sup>e</sup> primaire en 2001



## 9.2 Variation entre 1980 et 2002 de la répartition dans les filières du CO des élèves scolarisés en 6<sup>e</sup> primaire l'année précédente (en points)



## 9.3 Répartition dans les filières du CO en 1980 et en 2002 des élèves scolarisés en 6<sup>e</sup> primaire l'année précédente

Filière suivie au Cycle d'orientation	Effectifs scolarisés en 6P l'année précédente et au CO...		Répartition en % des effectifs scolarisés en 6P l'année précédente et au CO...		Variation 1980-2002 (en points)
	...en 1980	...en 2002	...en 1980	...en 2002	
Filière LS / Regroupement A	1 882	2 337	55.1%	62.1%	+7.0
Filière GP / Regroupements B et C	879	551	25.7%	14.6%	-11.1
Classes hétérogènes	638	816	18.7%	21.7%	+3.0
Classes d'accueil	14	61	0.4%	1.6%	+1.2
Classes ateliers	3	-	0.1%	-	-0.1
<b>Total</b>	<b>3 416</b>	<b>3 765</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

### A l'issue du Cycle d'orientation, 70% des jeunes ayant un profil LSM se dirigent vers la filière gymnasiale en 2002. 72% des jeunes ayant un profil G débutent une formation professionnelle ou de culture générale

Le passage du secondaire I (Cycle d'orientation) au secondaire II (postobligatoire) est un moment important dans le processus d'orientation scolaire. L'accès aux différentes filières en école à plein temps de l'enseignement secondaire II est conditionné par des critères relatifs aux filières suivies et par les notes scolaires obtenues.

Depuis 1980, l'orientation vers la filière gymnasiale est devenue plus fréquente. Cette filière a accueilli en 2002 presque la moitié des élèves entrant dans l'enseignement secondaire II à l'issue du Cycle d'orientation (+11 points en 20 ans, pour une part en raison de la cessation de la filière maturité de l'Ecole de commerce depuis 1998). L'entrée directe dans un apprentissage en système dual (en école et en entreprise) concerne en 2002 moins de 9% des élèves (-13 points depuis 1980).

L'orientation est différenciée selon le profil des élèves. En 2002, près de 90% des jeunes issus des filières de type LSM qui entrent dans l'enseignement secondaire II se dirigent vers la filière gymnasiale (71%) ou vers une formation professionnelle à plein temps (essentiellement un diplôme de l'Ecole de commerce ou de l'Ecole d'enseignement technique); 72% des élèves ayant un profil de type G débutent quant à eux une formation professionnelle ou de culture générale, et 27% d'entre eux fréquentent une classe préparatoire ou d'insertion avant de définir la formation professionnelle qu'ils suivront.

#### *Pour comprendre ces résultats*

*Ne sont retenus dans cet indicateur que les élèves issus du Cycle d'orientation qui commencent une formation de niveau secondaire II l'année suivante.*

*En 1980, les élèves suivant le 1<sup>er</sup> degré de l'Ecole de commerce poursuivaient ensuite soit la filière maturité, soit la filière diplôme. Dans cet indicateur, ils sont considérés comme commençant une formation professionnelle à plein temps.*

*Depuis 1998, avec la mise en place de la maturité à option, la filière maturité de l'Ecole de commerce n'existe plus.*

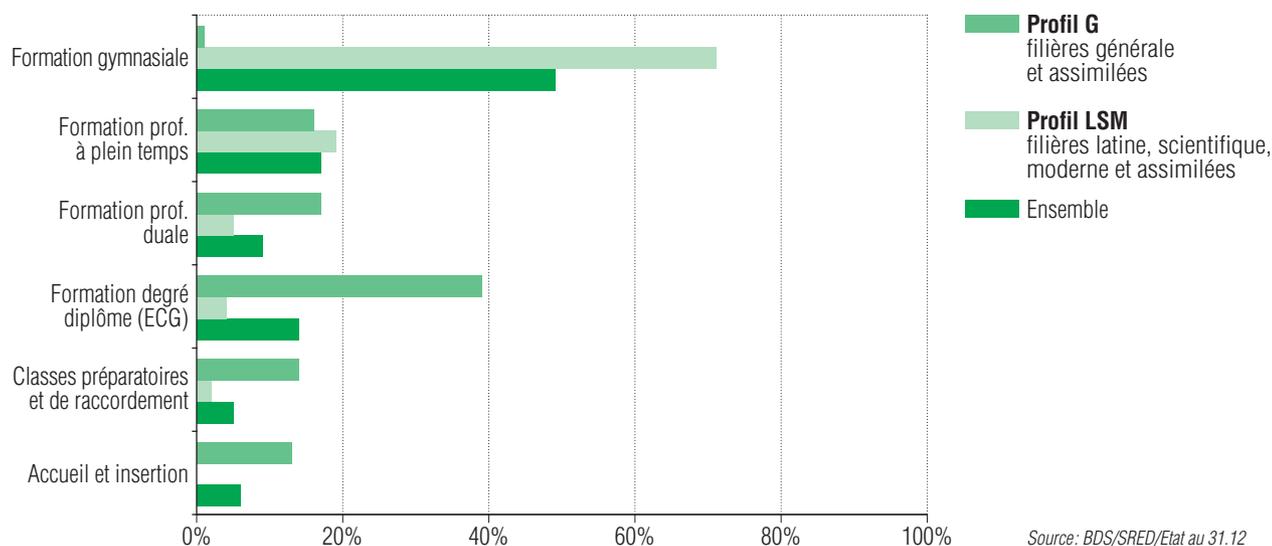
*La diminution de l'entrée dans les classes préparatoires et de raccordement est, quant à elle, essentiellement due à la suppression des classes de raccordement de l'Ecole d'ingénieurs, lors de sa restructuration en Ecole d'enseignement technique de niveau secondaire II préparant à la maturité professionnelle technique et en Ecole d'ingénieurs HES de niveau tertiaire.*

#### *Pour en savoir plus*

- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs : <http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>*
- *Situation en juin des élèves issus du Cycle d'orientation, enquête permanente, CRPP, DIP.*
- *Transition entre le secondaire I et le secondaire II des élèves de 9<sup>e</sup> (volée 98-99), décembre 2001, SRED.*
- *Après la scolarité obligatoire, édition 2003-2004, DIP: [http://www.geneve.ch/dip/tm\\_guideaso03.html](http://www.geneve.ch/dip/tm_guideaso03.html)*

# Cycle d'orientation et l'enseignement secondaire II dans le secteur public

## 10.1 Répartition en 2002 dans le secondaire II public des élèves scolarisés au 9<sup>e</sup> degré du Cycle d'orientation en 2001



## 10.2 Répartition en 1980 et en 2002 dans le secondaire II public des élèves scolarisés au 9<sup>e</sup> degré du Cycle d'orientation l'année précédente

Filière suivie dans le secondaire II public	Effectifs scolarisés au CO l'année précédente et dans le secondaire II...		Répartition en % des effectifs scolarisés au CO l'année précédente et dans le secondaire II...		Variation 1980-2002 (en points)
	...en 1980	...en 2002	...en 1980	...en 2002	
Formation gymnasiale	1 430	1 632	37.9%	49.0%	+11.1
Formation prof. à plein temps	624	576	16.6%	17.3%	+0.7
Formation professionnelle duale	834	294	22.1%	8.8%	-13.3
Formation degré diplôme (ECG)	545	458	14.5%	13.7%	-0.7
Classes prép. et de raccordement	263	177	7.0%	5.3%	-1.7
Accueil et insertion	73	194	1.9%	5.8%	+3.9
<b>Total</b>	<b>3 769</b>	<b>3 331</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

## Les deux tiers des élèves ayant commencé une formation dans l'enseignement secondaire II en 2001 ont été promus en 2002 dans la même filière

Le processus d'orientation et de sélection commencé à l'issue du Cycle d'orientation se continue après l'entrée dans une filière de formation de l'enseignement secondaire II. En 2002, 66% des élèves ont été promus dans la même filière, 13% ont redoublé leur première année, 9% ont changé d'orientation et 11% ne sont plus scolarisés dans une école publique ou privée du canton. Les départs de l'enseignement secondaire II public vers l'enseignement privé sont très marginaux (1% des élèves).

La diminution du taux de doublage des élèves de la filière gymnasiale est due au changement de règlement intervenu en 1998 qui attribue à l'école, et non plus à l'élève, la décision de redoubler ou non. Ceci explique, entre autres, l'augmentation de 3 points de la part d'élèves de cette filière qui se réorientent vers une autre.

La part des élèves de la filière professionnelle à plein temps qui changent de filière est passée de 38% à 13% entre 1980 et 2002. Cette diminution est en grande partie due au fait que les filières maturité et diplôme de l'Ecole de commerce n'étaient pas différenciées dans le premier degré en 1980. Les élèves préparant la maturité commerciale à partir de la deuxième année sont considérés, dans cet indicateur, comme changeant de filière.

La moitié des réorientations se font, en 2002, vers la formation professionnelle duale. Elles sont le fait d'élèves provenant des formations de degré diplôme (ECG) et professionnelle à plein temps.

Le passage, à l'issue du 10<sup>e</sup> degré, vers une formation professionnelle à plein temps concerne essentiellement les élèves de la formation gymnasiale qui représentent plus de 80% de ce type de changement de filière.

La proportion d'élèves non scolarisés dans une école genevoise à l'issue de la première année de l'enseignement secondaire II reste stable au cours de la période considérée. Ceci est dû principalement aux élèves ayant commencé un apprentissage en système dual ou à l'Ecole de culture générale. Plus d'un élève sur cinq commençant ce type de formation l'interrompt en effet l'année suivante, soit qu'ils cessent leur formation, soit qu'ils quittent le canton.

### *Pour comprendre ces résultats*

*Cet indicateur concerne les élèves scolarisés dans le premier degré d'une formation de niveau secondaire II, à l'exception de ceux des classes d'accueil, d'insertion, de la SGIPA et des préparatoires de l'Ecole de commerce et de raccordement de l'Ecole d'ingénieurs.*

*En 1979, les filières maturité et diplôme de l'Ecole de commerce n'étaient distinguées qu'à partir du deuxième degré; les élèves du premier degré sont considérés comme étant dans une formation professionnelle à plein temps, et ceux qui en 1980 suivaient la filière maturité sont considérés comme ayant changé de filière.*

*"Non scolarisés dans une école genevoise": ces élèves ne fréquentent aucune école à Genève. Certains continuent leur scolarité dans un autre canton ou pays, d'autres interrompent momentanément leur scolarité (stage, séjour linguistique, etc.) ou la cessent définitivement.*

### *Pour en savoir plus*

- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs:*  
<http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>
- *Transition entre le secondaire I et le secondaire II des élèves de 9<sup>e</sup> (volée 98-99), décembre 2001, SRED.*

# 11. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire II public

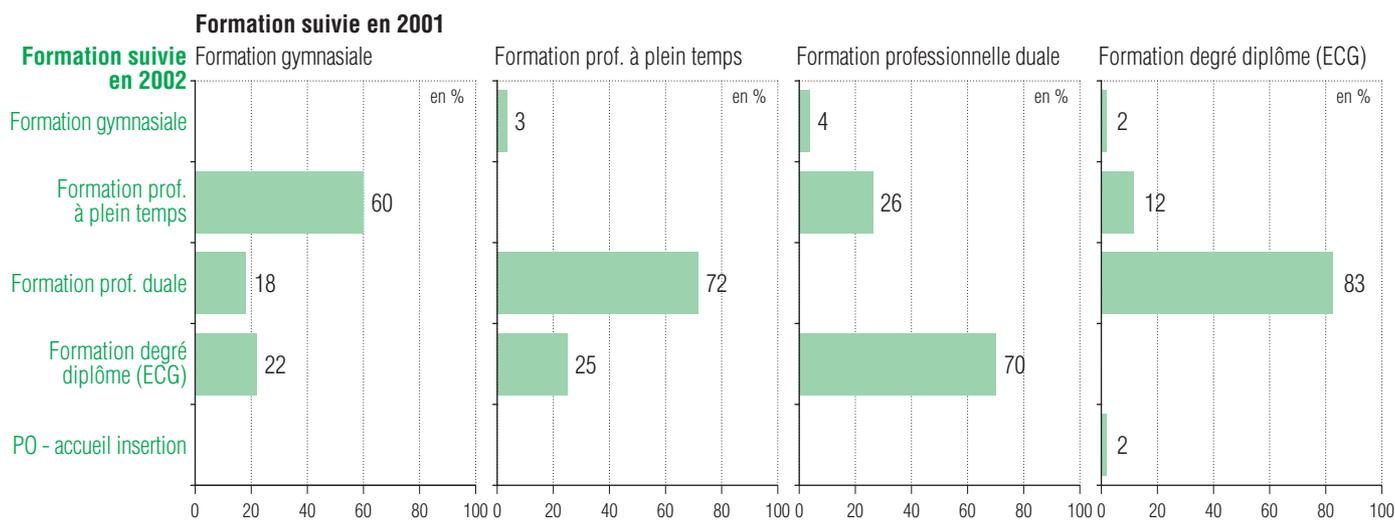
## 11.1 Répartition en 1980 et 2002 des élèves ayant commencé une formation dans l'enseignement secondaire II public l'année précédente (1<sup>er</sup> année)

Situation l'année suivante, en 1980 ou 2002

		Promus dans la même filière	Redoublent dans la même filière	Changent de filière dans l'enseignement public	Vont dans une école privée	Non scolarisés dans une école genevoise	Effectif total	
<b>Formation commencée l'année précédente</b>								
(1979 ou 2001)	Formation gymnasiale	1980	72%	16%	7%	1%	4%	<b>1 658</b>
		<b>2002</b>	<b>72%</b>	<b>13%</b>	<b>10%</b>	<b>1%</b>	<b>4%</b>	<b>2 009</b>
	Formation prof. à plein temps	1980	43%	9%	38%	1%	9%	<b>1 364</b>
		<b>2002</b>	<b>64%</b>	<b>14%</b>	<b>13%</b>	<b>1%</b>	<b>8%</b>	<b>1 236</b>
	Formation prof. duale	1980	73%	10%	1%	1%	15%	<b>2 050</b>
		<b>2002</b>	<b>67%</b>	<b>13%</b>	<b>2%</b>	<b>0%</b>	<b>18%</b>	<b>2 018</b>
	Formation degré diplôme (ECG)	1980	47%	1%	35%	2%	15%	<b>521</b>
		<b>2002</b>	<b>47%</b>	<b>10%</b>	<b>22%</b>	<b>1%</b>	<b>20%</b>	<b>592</b>
Ensemble		1980	63%	11%	15%	1%	10%	<b>5 593</b>
		<b>2002</b>	<b>66%</b>	<b>13%</b>	<b>9%</b>	<b>1%</b>	<b>11%</b>	<b>5 855</b>

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

## 11.2 Répartition en 2002 des élèves ayant changé de formation depuis 2001, selon la formation suivie en 2001 et en 2002



Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

## L'enseignement public de niveau secondaire II certifié en 2002 environ huit jeunes sur dix d'une classe d'âge

diplôme. Ils sont plus nombreux à terminer une formation de niveau secondaire II puisque le taux de certification de ce niveau est passé de 59.8% à 77.1% entre 1980 et 2002 (soit une augmentation d'environ 17 points) (tableau 12.1).

Cette augmentation est, pour l'essentiel, due à la part des certificats de maturité gymnasiale et professionnelle délivrés, qui croît de 14 points sur la période.

L'évolution de la répartition des diplômes délivrés entre 1980 et 2002 montre une évolution du type de formation suivi par les jeunes.

La part des diplômés obtenant un Certificat fédéral de capacité (CFC) a diminué au cours des deux dernières décennies: ils étaient près de 53% en 1980 et ne sont plus que 36% à être dans ce cas en 2002 (graphique 12.2).

Dans le même laps de temps, la proportion des autres diplômes délivrés a augmenté (graphique 12.3). Depuis sa création en 1994, le nombre de maturités professionnelles délivrées dans le canton de Genève continue à augmenter (soit 100 diplômes supplémentaires délivrés par rapport à 2001).

Les jeunes poursuivent de plus en plus leur formation au-delà de la scolarité obligatoire, et ce jusqu'à l'obtention d'un

### *Pour comprendre ces résultats*

*La part de l'enseignement public de niveau secondaire II dans la certification des jeunes est estimée en rapportant les diplômes délivrés par les écoles publiques de niveau secondaire II à la population résidante de 19 ans. C'est en effet à cet âge théorique que s'achèvent les formations en 4 ans et la plupart des formations en 3 ans démarrées essentiellement après un 10<sup>e</sup> degré.*

*Il ne s'agit donc pas du taux de certification atteint par la population âgée de 19 ans.*

### *Pour en savoir plus*

- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs : <http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>*

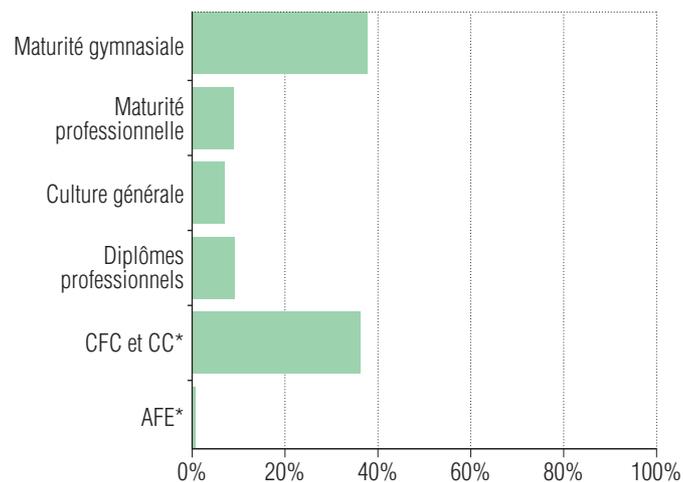
# 12. Certification de niveau secondaire II

## 12.1 Nombre de diplômes délivrés par les écoles publiques de niveau secondaire II en 1980 et 2002

Diplôme délivré	Nombre de diplômes délivrés		Répartition en % des diplômes délivrés		En % de la population résidente âgée de 19 ans		Age moyen à l'obtention du diplôme
	en 1980	en 2002	en 1980	en 2002	en 1980	en 2002	
Maturité gymnasiale	942	1 340	33.0%	37.9%	19.7%	29.5%	19,7 ans
Maturité professionnelle		308		8.7%		6.8%	20,7 ans
Culture générale	200	247	7.0%	7.0%	4.2%	5.4%	19,4 ans
Diplômes professionnels	207	330	7.3%	9.3%	4.3%	7.3%	21,8 ans
CFC et CC*	1 506	1 275	52.7%	36.1%	31.5%	28.1%	22,0 ans
AFE*		31		0.9%		0.7%	20,2 ans
<b>Total</b>	<b>2 855</b>	<b>3 531</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>59.8%</b>	<b>77.1%</b>	<b>20,8 ans</b>

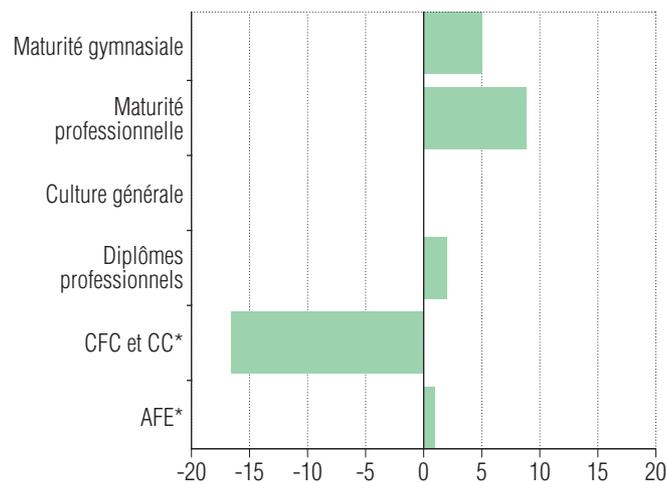
Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

## 12.2 Répartition des diplômes délivrés par les écoles publiques de niveau secondaire II en 2002 (en %)



Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

## 12.3 Variation de la répartition des diplômes délivrés en 1980 et en 2002 (en points)



Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

\* CFC: Certificat fédéral de capacité - CC: Certificat cantonal de capacité - AFE: Attestation de formation élémentaire

## Entre 1980 et 2002, les effectifs des étudiants nouvellement inscrits dans une formation de niveau tertiaire ont augmenté de 34%

Après l'obtention d'un diplôme de niveau secondaire II, les jeunes peuvent entrer sur le marché du travail ou continuer un cursus d'études de niveau tertiaire. Cette seconde option est choisie par un nombre de jeunes de plus en plus important, comme le montre l'augmentation de 34% entre 1980 et 2002 des étudiants nouvellement inscrits dans ce type de formation.

Les effectifs des nouveaux étudiants de l'Université ont crû de 17%. Ceux des autres formations tertiaires ont, quant à eux, augmenté de 84%.

Cette forte croissance est due, outre le fait que les jeunes ont tendance à poursuivre plus longtemps leurs études, à la mise en place des Hautes écoles spécialisées à partir de 1997.

La création de la Haute école santé-social (HES-S2) à la rentrée 2002 explique pour une part importante l'augmentation de 54% des nouveaux inscrits en formation HES. En effet, sont désormais délivrées par cette Haute école d'anciennes formations professionnelles supérieures (formations de travail social, infirmiers-ières, sages-femmes, physiothérapeutes, diététicien-ne-s, technicien-e-s en radiologie médicale).

Par ailleurs, l'Université, qui accueille 64% des nouveaux étudiants en 2002, a vu sa part décroître de 10% en 20 ans.

En 2002, près de 80% des étudiants commençant une formation de niveau tertiaire (hors Université) n'étaient pas scolarisés dans une école genevoise l'année précédente. Plusieurs raisons en sont à l'origine: tout d'abord, ces écoles peuvent accueillir des élèves d'autres cantons (comme le CEPSPE et les HES); ensuite, certaines écoles ont comme conditions d'entrée un âge minimal et/ou d'avoir effectué préalablement des stages qui ont pour effet de retarder le début de la formation (voir "*Pour comprendre ces résultats*").

Après l'obtention d'un diplôme de niveau secondaire II, les jeunes peuvent entrer sur le marché du travail ou continuer un cursus d'études de niveau tertiaire. Cette

### *Pour comprendre ces résultats*

*Pour la définition des filières de niveau tertiaire, voir la nomenclature des niveaux d'enseignement en page 6.*

*Les chiffres concernant l'Université excluent les effectifs des instituts en relation avec elle (Institut universitaire de Hautes études internationales, Institut universitaire d'études du développement, Institut œcuménique de Bossey).*

*Est considéré comme un "nouvel inscrit" à l'Université tout étudiant inscrit pour la première fois à l'Université de Genève.*

*Est considéré comme un "nouvel inscrit" dans une Haute école spécialisée ou dans une école professionnelle supérieure un étudiant ne fréquentant ni l'une ni l'autre de ce type de formation auparavant.*

*L'impossibilité de mettre en relation les données issues de la base de données scolaires du DIP et celles provenant de l'Université contraint à considérer un étudiant de l'Université qui commence une HES ou une formation professionnelle supérieure comme un nouvel inscrit.*

*Parmi les "non scolarisés à Genève" sont comptabilisés des élèves qui peuvent provenir d'autres cantons, mais aussi des élèves qui n'étaient pas enregistrés dans une école genevoise tout en résidant dans le canton l'année précédente. Il peut s'agir d'élèves ayant fait un stage professionnel en entreprise, d'élèves qui étaient étudiants à l'Université, etc.*

*Les écoles genevoises de la HES-SO\* et de la HES-S2\*\* délivrent des formations de niveau école professionnelle supérieure et de niveau HES.*

### *Pour en savoir plus*

- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs:  
<http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>*

# 13. Scolarisation dans l'enseignement tertiaire public

## 13.1 Nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire en 2002 selon les écoles

Filières de l'enseignement tertiaire suivies en 2002		effectifs	en %
<b>Ecoles genevoises de la HES-SO*</b>	Haute école d'arts appliqués	<b>34</b>	0.7%
	Ecole supérieure des beaux-arts	<b>155</b>	3.4%
	Haute école de gestion en emploi	<b>49</b>	1.1%
	Haute école de gestion à plein temps	<b>127</b>	2.8%
	Haute école d'ingénieurs à plein temps	<b>181</b>	3.9%
	Haute école d'ingénieurs en emploi	<b>2</b>	0.0%
	Haute école d'agronomie	<b>110</b>	2.4%
<b>Ecoles de la HES-S2**</b>	Haute école santé	<b>158</b>	3.4%
	Haute école de travail social	<b>145</b>	3.2%
<b>Santé et social</b>	Ecole d'infirmières	<b>5</b>	0.1%
	CEPSPE	<b>135</b>	2.9%
<b>Musique</b>	Institut Jaques-Dalcroze	<b>12</b>	0.3%
	Conservatoire de musique	<b>214</b>	4.7%
<b>Autres formations</b>	Institut Jaques-Dalcroze	<b>169</b>	3.7%
	Conservatoire de musique	<b>71</b>	1.5%
	Ecole de commerce (FCPM et maturité post-CFC)	<b>24</b>	0.5%
	Ecole des arts appliqués (propédeutique & maturité post-CFC)	<b>66</b>	1.4%
<b>Université</b>		<b>2 940</b>	64.0%
<b>Ensemble</b>		<b>4 597</b>	100.0%

\* Haute école spécialisée de Suisse occidentale

\*\* Haute école spécialisée santé-social

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12 - Statistiques universitaires

## 13.2 Nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire en 1980, 2001 et 2002, selon le type de formation

	1980	2001	2002	Evolution 1980-2002 (en %)
Ecoles professionnelles supérieures	898	958	696	- 22%
Hautes écoles spécialisées		624	961	
Université	2 522	2 927	2 940	+ 17%
<b>Total</b>	<b>3 420</b>	<b>4 509</b>	<b>4 597</b>	<b>+ 34%</b>

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12 - Statistiques universitaires

## 13.3 Provenance des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire en 2002 (hors Université)

	Nombre de nouveaux inscrits	
	effectif	en %
Formation gymnasiale	34	2.1%
Formation professionnelle	263	15.9%
Ecole de culture générale	20	1.2%
Enseignement privé	3	0.2%
Formation pour adultes	17	1.0%
Non scolarisés à Genève	1 320	79.7%
<b>Ensemble</b>	<b>1 657</b>	100.0%

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

## 13.4 Diplômes délivrés à l'issue d'une formation de niveau tertiaire en 2002

	Nombre de diplômes	
	effectif	en %
Formation professionnelle supérieure	663	20.6%
Hautes écoles spécialisées	209	6.5%
Université*	2 343	72.9%
1 <sup>er</sup> diplôme universitaire	1 420	44.2%
Formation post-grade	693	21.6%
Doctorats	222	6.9%
<b>Ensemble</b>	<b>3 215</b>	100.0%

\* Huit diplômes de l'Université ne peuvent être ventilés.

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12 - Statistiques universitaires

## Le déploiement du parc informatique pédagogique du DIP se poursuit avec un accroissement net de 10% en 2002

technologies de l'information et de la communication (TIC), en mettant en œuvre les priorités suivantes: renouvellement et complément d'équipement du matériel informatique, intensification de la formation du corps enseignant, projet de loi "apprendre à communiquer" pour accélérer l'intégration des TIC dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

Le déploiement du parc informatique se poursuit en 2002 avec l'achat de plus de 1600 nouvelles machines pour remplacer du matériel âgé de 4 ans, soit un accroissement net de plus de 10% du parc, en parallèle à sa mise à jour régulière. On compte en 2002 un ordinateur en moyenne pour 11 élèves environ avec des variations selon certains niveaux d'enseignement (1 ordinateur pour 27 élèves de l'enseignement primaire, 1 pour 5 élèves des collèges et écoles de commerce).

Le raccordement à Internet de l'ensemble des établissements de l'enseignement secondaire (Cycle d'orientation et postobligatoire) est réalisé depuis 1998. Celui des écoles primaires se développe, avec 49% des machines raccordées à Internet en 2002 contre 25% en 2001. Un projet de prototypage de portail pédagogique (projet P7 en partenariat public/privé) est également en cours.

La formation des maîtres reste une priorité pour favoriser un usage approprié des nouvelles technologies avec des collaborations entre le Centre pédagogique des technologies de l'information et de la communication (CPTIC) et le Centre des technologies de l'information de l'Etat de Genève (CTI): formation initiale et continue; plan RH-AMP pour développer les ressources d'encadrement technique, décentralisées mais encore insuffisantes, pour favoriser une "aide méthodologique de proximité" (AMP); obtention à Berne d'un projet sur 5 ans subventionné à 80% pour les filières de formation des formateurs d'enseignants et de personnes ressources pour les projets innovants avec les nouvelles technologies (F3-MITIC: Media Images et Technologies de l'information).

Dès 1998, le DIP a relevé le défi d'une école développant les compétences des élèves dans le domaine des nouvelles

### *Pour comprendre ces résultats*

*Le graphique 14.1 ventile l'ensemble du parc informatique du Département de l'instruction publique selon la date de renouvellement du matériel. Il se lit de la façon suivante: en 2002, le parc informatique est composé de 1635 machines achetées au cours de l'année, 1634 machines achetées en 2001, 1606 machines achetées en 2000, 1274 machines achetées en 1999 et 581 machines achetées en 1998.*

*Le tableau 14.2 ne comporte pas de ligne "total" car il n'est pas exhaustif. Il ne recense pas, par exemple, les machines du CPTIC, du CEPSP ou de l'enseignement spécialisé. Par ailleurs, le nombre d'élèves par ordinateur, tous niveaux d'enseignement confondus, ne s'y trouve pas non plus, les situations et contraintes étant fort différentes d'un type d'école à l'autre.*

*AMP: l'aide méthodologique de proximité consiste en un réseau de correspondants informatiques au sein de chaque école.*

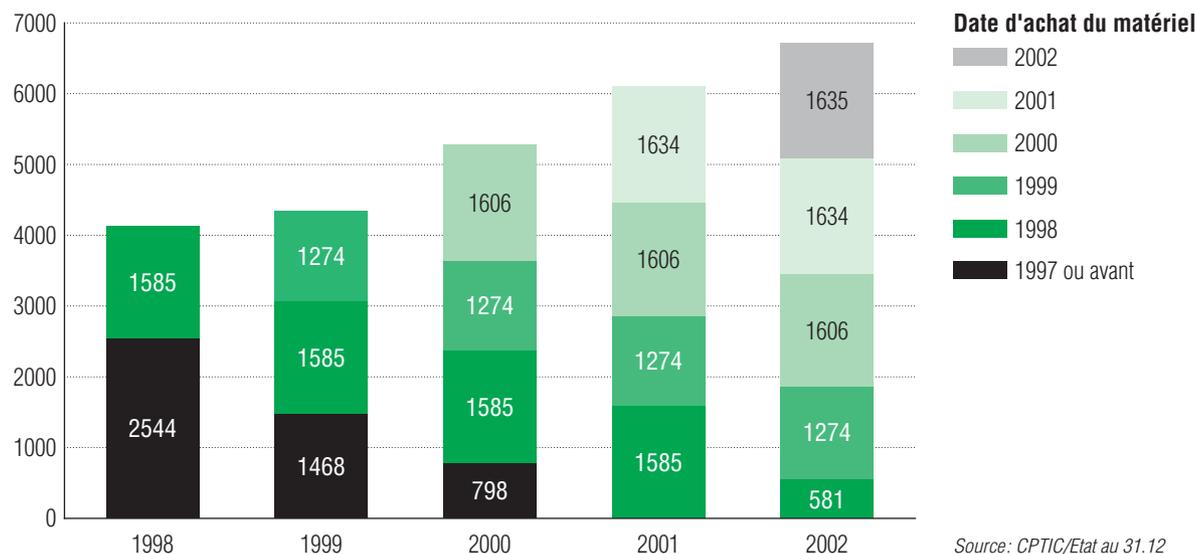
### *Pour en savoir plus*

- Site du CPTIC (Centre pédagogique des technologies de l'information et de la communication): <http://www.edu.ge.ch/cptic/>
- Espace d'échanges pédagogiques: <http://www.edu.ge.ch/eep/>
- F3-MITIC (Media Images et Technologies de l'information): <http://www.edu.ge.ch/cptic/f3mitic/>

# 14. Intégration des TIC\* dans le domaine pédagogique

\* TIC: technologies de l'information et de la communication

## 14.1 Etat du parc informatique selon la date de renouvellement



## 14.2 Taux d'équipement en ordinateurs selon les unités administratives

	Nombre d'ordinateurs			Nombre d'élèves par ordinateur	
	2001	2002	Evolution en %	2001	2002
Enseignement primaire	1 062	1 263	19%	33	27
Cycle d'orientation	1 061	1 114	5%	11	11
Enseignement postobligatoire	2 996	3 321	11%	6	5
Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire	38	52	37%	14	10
Service des classes d'accueil et d'insertion	31	46	48%	9	6
Collèges *	441	559	27%	12	9
Collèges et écoles de commerce **	1 117	1 227	10%	5	5
Ecole de culture générale	162	189	17%	10	10
Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal	720	795	10%	4	4
Ecole des arts décoratifs ***	232	198	-15%	2	2
Ecole d'enseignement technique	205	205	0%	2	2
Centre de Lullier	50	50	0%	7	7

\* Les collèges préparent à la formation gymnasiale.

\*\* Les collèges et écoles de commerce préparent à la formation gymnasiale et à la formation commerciale.

\*\*\* L'EAD partage les machines avec la Haute école d'arts décoratifs et l'Ecole supérieure d'arts visuels (la diminution du nombre de machines entre 2001 et 2002 est due à la création d'une unité indépendante – ESBA – en 2002).

Source: CPTIC/Etat au 31.12

## En 2001, la formation tertiaire a été très présente dans les débats; en 2002, les objets plus transversaux prédominent

publicque, traités au cours de l'année civile par le Grand Conseil. Le Mémorial en dénombre 68 en 2001 et 71 en 2002.

En 2001, l'activité politique relative à la sphère éducative s'est particulièrement penchée sur la formation de niveau tertiaire, puisqu'un quart des actes et décisions des député-e-s ont concerné l'Université, les Hautes écoles spécialisées et les écoles professionnelles supérieures. Les sujets relatifs à l'enseignement préprimaire et primaire, à l'enseignement secondaire I, à l'éducation spécialisée, et ceux plus transversaux ne concernant pas un domaine précis, représentaient tous 10% à 15% des nouveaux objets traités. L'enseignement de niveau secondaire II, les activités périscolaires et le domaine de la préscolarité ont pour leur part représenté chacun 5% à 10% de l'activité politique relative au DIP. Quant à la formation continue et des adultes, elle a été le domaine le moins abordé dans l'enceinte du Grand Conseil durant l'année 2001.

En 2002, l'activité parlementaire liée à la sphère éducative présente un profil différent. Ce sont en effet les objets non spécifiques à un niveau d'enseignement qui sont les plus nombreux dans les débats. Les questions relatives aux formations tertiaires sont moins nombreuses, mais restent le deuxième champ privilégié par la députation en terme de volume des actes et décisions politiques (principalement à cause de la constitution de la Haute école spécialisée santé-social).

Les nouveaux objets relatifs à l'enseignement secondaire II sont deux fois plus nombreux en 2002 qu'en 2001. Cette augmentation n'est liée à aucun objet ou projet particulier.

Enfin, la députation a été peu saisie en 2002 par des objets concernant la formation continue et des adultes, le préscolaire ou l'enseignement préprimaire et primaire.

Cet indicateur se base sur les nouveaux objets, relatifs aux domaines de compétences du Département de l'instruction

### *Pour comprendre ces résultats*

*Les actes et décisions politiques traités par le Grand Conseil sont ventilés en neuf champs de compétences du DIP:*

- *préscolaire (crèches, jardins d'enfants, garderies)*
- *préprimaire et primaire (CITE 0 et 1)*
- *secondaire I (CITE 2)*
- *secondaire II (CITE 3)*
- *tertiaire (CITE 4, 5 et 6)*
- *formation des adultes et formation continue*
- *périscolaire (loisirs, activités extrascolaires, culture, etc.)*
- *éducation spécialisée (dispositifs socio-éducatifs et médico-thérapeutiques)*
- *transniveaux (actes concernant plusieurs niveaux ou non spécifiques).*

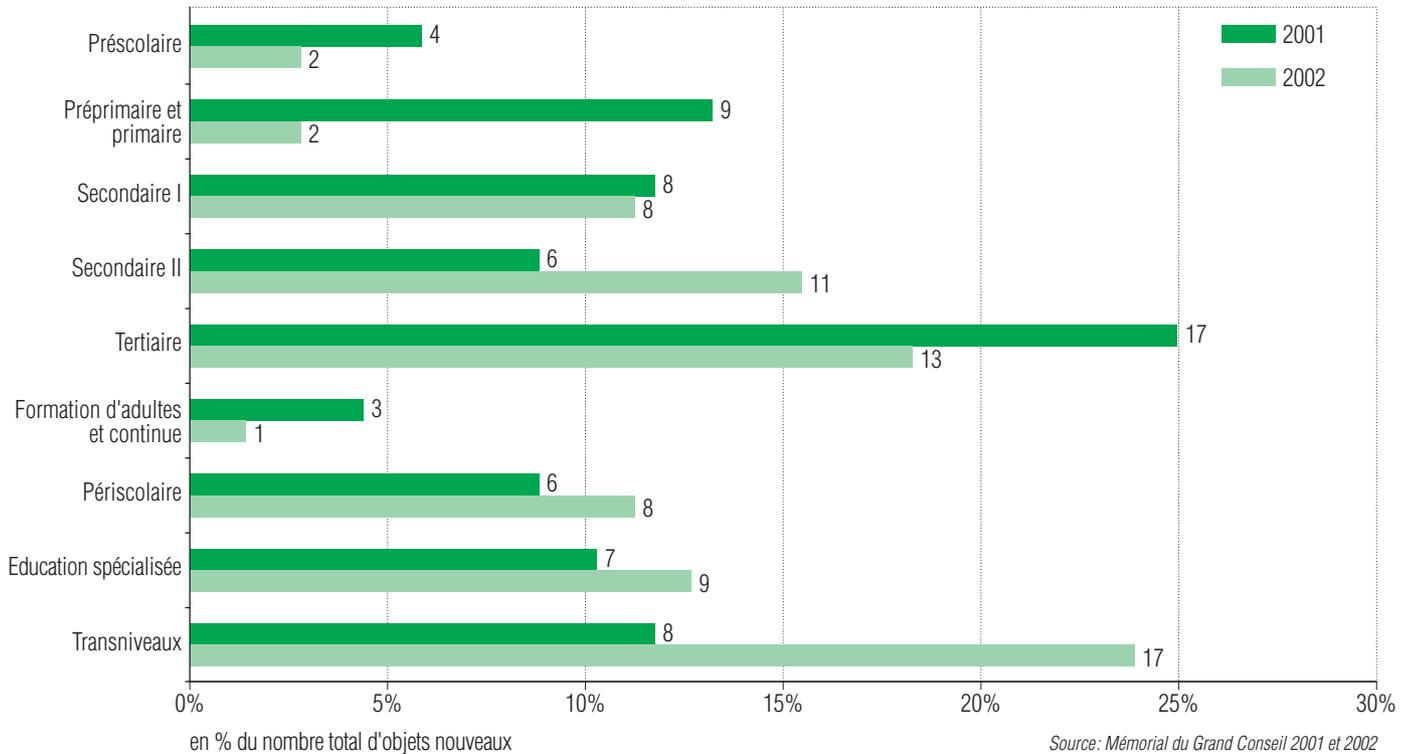
### *Pour en savoir plus*

- *Site du Grand Conseil:*  
<http://www.geneve.ch/grandconseil>
- *Le système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs:*  
<http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/Indicateurs/2001/indicateurs.html>

# 15. Actes et décisions politiques

## a. champs de compétences

### 15a Répartition en pourcentage des actes et prises de décision du Grand Conseil concernant la sphère éducative en 2001 et 2002 par champs de compétences du DIP



## Le Parlement a principalement traité d'objets concernant l'affectation et l'utilisation des ressources en 2001. En 2002, la planification et les structures occupent le premier rang des préoccupations

35% des actes et décisions des député-e-s et 28% l'année suivante.

Les questions de planification et de structures sont en 2002 au premier rang des préoccupations des député-e-s dans le champ éducatif. Ce domaine concerne notamment les problèmes d'ouverture ou de fermeture d'établissements, de création ou de suppression de classes, de définition des contenus de l'enseignement. En 2002, la création de la Haute école spécialisée santé-social a rendu nécessaire l'adoption par le Grand Conseil des modifications apportées aux statuts des établissements concernés, ainsi qu'à la loi sur l'enseignement professionnel supérieur. Par ailleurs cette année-là, divers objets abordent des thèmes relatifs au contenu de la formation: enseignement de l'éducation citoyenne, connaissance des structures politiques, enseignement des cultures religieuses, enseignement du développement durable, enseignement de l'éthique et du savoir-vivre, etc.

Les quantités d'objets traités concernant d'une part l'organisation de l'enseignement (carte scolaire, choix des moyens pédagogiques, méthodes d'évaluation, etc.) et d'autre part la gestion du personnel sont, quant à eux, du même ordre de grandeur d'une année à l'autre.

Les subventions et les crédits d'investissement constituent l'essentiel des objets relatifs à l'affectation et à l'utilisation des ressources qui sont traités par le Grand Conseil en lien avec le champ de compétences du DIP. En 2001, ils ont représenté

### *Pour comprendre ces résultats*

#### *Définitions des domaines:*

- *Ressources: affectation et utilisation des ressources.*
- *Planification et structures: ouverture et fermeture des établissements, création ou suppression de classes, élaboration des programmes, définition du contenu de l'enseignement, conditions de délivrance des diplômes, etc.*
- *Organisation de l'enseignement: carte scolaire, décisions influant sur la carrière scolaire (passages, redoublements, réorientations), nombre d'heures d'enseignement, choix des moyens pédagogiques, critères de regroupement des élèves, méthodes pédagogiques, méthodes d'évaluation du travail des élèves, etc.*
- *Gestion du personnel: recrutement et licenciement, devoirs et conditions de service, barème des salaires, carrière.*

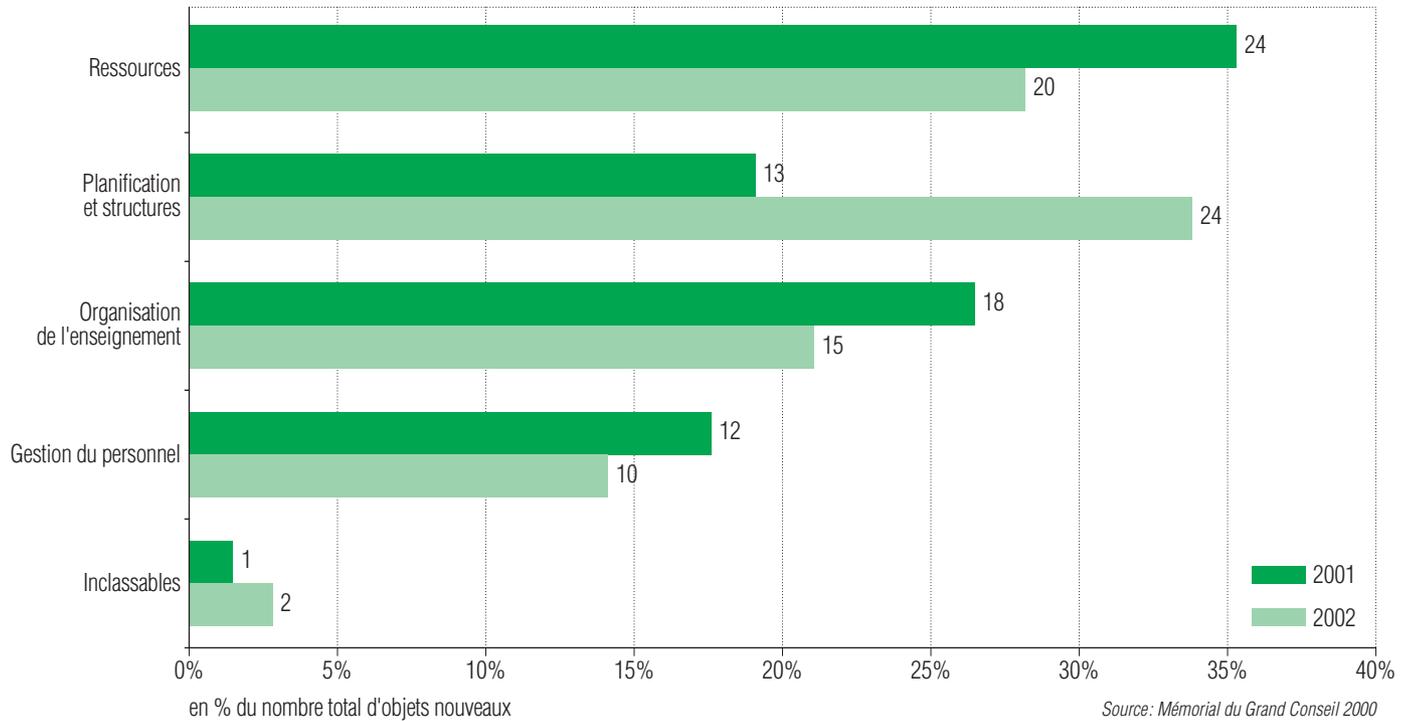
### *Pour en savoir plus*

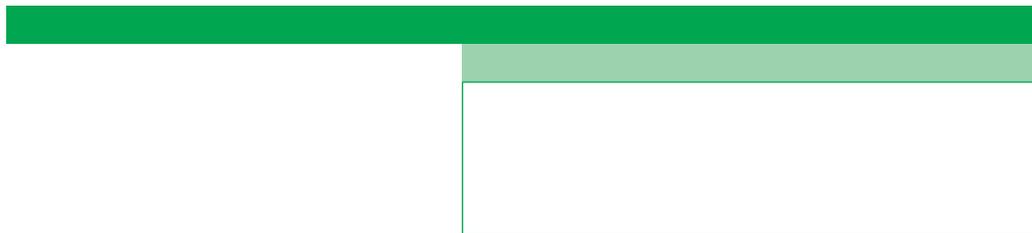
- *Site du Grand Conseil:*  
<http://www.geneve.ch/grandconseil>

# 15. Actes et décisions politiques

b. domaines

## 15b Répartition en pourcentage des actes et prises de décisions du Grand Conseil concernant la sphère éducative en 2001 et 2002, par domaines





# Analyse thématique

## 2. Encadrement unitaire dans l'enseignement secondaire (Cycle d'orientation) 2001 (pour 100 élèves)

Haute école de gestion à plein temps	139	3.1%
Haute école d'ingénieurs à plein temps	151	3.3%
Haute école d'ingénieurs en emploi	12	0.3%
Haute école d'agronomie	92	2.0%
Ecole d'infirmières	201	4.5%
Institut d'études sociales	146	3.2%
CEPSPE	177	3.9%
Institut Jaques-Dalcroze	11	0.2%
Conservatoire de musique	168	3.7%
Ecole de commerce (FCPM et maturité post-CFC)	131	2.9%
Ecole des arts appliqués (propédeutique & maturité post-CFC)	47	1.0%
Ecole d'enseignement technique (passerelle HES)	20	0.4%
CEPTA (techniciens & maturité post-CFC)	57	1.3%
<b>Total</b>	<b>4'509</b>	<b>100.0%</b>

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12 - Statistiques universitaires

Ecoles professionnelles supérieures	898	958	+ 7%
Hautes écoles spécialisées		624	+ 100%
Université	2'522	2'927	+ 16%
<b>Total</b>	<b>3'420</b>	<b>4'509</b>	<b>+ 32%</b>

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12 - Statistiques universitaires



Provenance des nouveaux inscrits dans

4. Diplômes délivrés à l'issue d'une formation de

Écoles professionnelles supérieures	898	958	+ 7%
Hautes écoles spécialisées		624	+ 100%
Université	2'522	2'927	+ 16%
<b>Total</b>	<b>3'420</b>	<b>4'509</b>	<b>+ 32%</b>

Source: BDS/SRED/Etat au 31.12 - Statistiques universitaires



# Les élèves en grande difficulté dans l'enseignement postobligatoire : analyse de leurs parcours de formation

François Rastoldo, Annick Evrard

**A l'issue de la scolarité obligatoire, un certain nombre d'élèves dont la scolarité est marquée par d'importantes difficultés, fréquente au secondaire II des filières d'insertion (classes du SCAI et de la SGIPA).**

**Cet article fait le point sur les possibilités d'orientation réelles de ces élèves au secondaire II, sur l'articulation entre les filières d'insertion et les formations certifiantes (en école ou en apprentissage dual) ainsi que sur les parcours de formation souvent complexes de ces élèves, que ces parcours aboutissent ou non à une certification.**

---

A l'issue de la scolarité obligatoire, la quasi-totalité des élèves poursuit une formation au niveau secondaire II (entre 95 et 96% qui sortent de 9<sup>e</sup> année du CO selon les années<sup>1</sup>). Cependant tous ne disposent pas du niveau scolaire suffisant pour entrer directement dans une filière de formation (générale ou professionnelle) débouchant sur une certification. Certains d'entre eux sont orientés dans des filières d'insertion qui ont pour objectif de fournir un rattrapage scolaire et un accompagnement pour définir un projet de formation, afin d'entrer ensuite dans une filière certifiante.

Les classes d'insertion professionnelle atelier (CIPA) et d'encouragement à la formation professionnelle (CEFP) du Service des classes d'accueil et d'insertion (SCAI) ainsi que les ateliers de préapprentissage de la Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes (SGIPA) font partie de ces structures d'insertion. Elles accueillent des élèves en grande difficulté scolaire et devraient leur permettre ensuite une intégration, essentiellement en formation professionnelle (en école ou plus généralement en apprentissage dual). Dans les classes CIPA particulièrement on retrouve, en outre, beaucoup d'élèves récemment immigrés et qui n'ont en conséquence qu'une scolarité très partielle faite à Genève.

Il s'agit ici de saisir comment se fait (ou ne se fait pas) l'intégration au secondaire II d'élèves en difficulté scolaire qui sont passés dans l'une ou l'autre de ces classes, en analysant: leurs projets de formation, leur insertion immédiate après le passage par ces structures d'insertion et, enfin, leurs parcours de formation durant les six années qui suivent.

<sup>1</sup> Les 4 ou 5% d'élèves qui ne poursuivent pas de formation comprennent non seulement ceux qui interrompent définitivement ou temporairement leur formation, mais aussi ceux qui quittent Genève pour poursuivre, dans certains cas, une formation ailleurs.

Cette analyse est tirée d'une recherche du SRED: "De l'orientation au projet de formation professionnelle. Situations, parcours et perspectives des élèves scolarisés dans les filières d'insertion du secondaire II et au 1<sup>er</sup> degré de l'ECG"<sup>2</sup>, qui concernait davantage de programmes scolaires et qui explorait aussi d'autres dimensions (orientation, compétences en littératie, image de soi, évaluation de l'enseignement notamment).

## Une population particulière

Ces classes accueillent au total environ 250 élèves chaque année, plus souvent des garçons (environ 60%)<sup>3</sup>, en majorité allophones (surtout au SCAI) et souvent issus de milieux sociaux peu favorisés. Les élèves des classes CIPA ont, en moyenne, passé moins de 4 ans à Genève et sont souvent issus de structures d'accueil scolaire pour migrants. Ceux des classes CEFP et des classes de préapprentissage de la SGIPA sont à Genève depuis plus longtemps (7 ans en moyenne pour les élèves des CEFP et 12 ans en moyenne pour ceux de la SGIPA), issus de la filière à exigences élémentaires du Cycle d'orientation (et souvent en échec) ou d'une autre structure d'insertion (souvent les classes CIPA).

## Un important travail d'orientation, mais un projet de formation incertain

Sans entrer dans les détails de l'élaboration d'un projet de formation pour la poursuite de leurs études, disons simplement que durant cette année scolaire un important travail d'orientation est effectué par les élèves, largement guidé et soutenu par les enseignants, que les projets des élèves s'élaborent selon une logique complexe (nombreuses réinterprétations du projet suivant l'évolution de leur situation scolaire) et qu'ils sont largement tributaires de circonstances extérieures (le projet est moins l'élaboration d'un choix que la recherche d'une voie de formation où ils sont susceptibles d'être acceptés). En revanche, il est intéressant d'examiner les liens entre le projet de formation et l'orientation effective après le 10<sup>e</sup> degré. Pour cela, nous avons retenu trois orientations globales :

- la poursuite d'une formation en école (quelle que soit l'école),
- la poursuite d'une formation en apprentissage dual (quel que soit l'apprentissage),
- l'entrée directe sur le marché du travail (sans passer par un apprentissage).

Sur la base de cette typologie sommaire, il est possible de mesurer le degré de concordance entre l'orientation projetée et réelle et de saisir la proportion d'élèves réalisant, après ces structures d'insertion, l'orientation qu'ils avaient envisagée au préalable.

2 Evrard A., Hexel D., Kaiser C., Lurin J., Marina Decarro N., Rastoldo F., Soussi A. (2003). *De l'orientation au projet de formation. Parcours et perspectives des élèves des structures d'insertion du secondaire II et de 1<sup>ère</sup> année de l'ECG. Niveau de compétence en lecture-écriture. Analyse du dispositif VOIR de l'ECG*, Genève, SRED.

3 Les chiffres présentés dans ce paragraphe se réfèrent à la volée d'élèves 2000/2001.

## Les élèves en grande difficulté dans l'enseignement postobligatoire : analyse de leurs parcours de formation

Le lien entre l'anticipation de l'orientation et l'insertion réelle est plus fort en fin qu'en début d'année. On constate ainsi l'effet du travail d'ajustement du projet de formation durant l'année (tableaux 1 et 2). Reste que beaucoup d'élèves des classes CIPA et CEFP du SCAI et de la SGIPA (un peu plus de 4 sur 10) n'étaient pas en mesure, en fin d'année scolaire, de donner une indication fiable sur leur situation l'année suivante, même dans le cadre d'une classification simplifiée distinguant "école", "apprentissage dual" et "travail" (tableau 2). Ces élèves n'ont pas de bonnes performances scolaires, ce qui explique probablement en partie leurs difficultés à anticiper leur formation ultérieure. Par ailleurs, ils se destinent plus particulièrement aux apprentissages en entreprise. Ce résultat illustre donc aussi le décalage important entre l'élaboration d'un projet de formation et sa mise en œuvre réelle, d'autant plus si cette dernière nécessite le passage par un marché concurrentiel comme celui des places d'apprentissage.

Tableau 1 **Taux de correspondance entre les orientations envisagées au mois d'octobre 2000 et les orientations réelles à la rentrée 2001**

Programmes de formation	Effectifs totaux (nombre d'élèves)	Elèves ayant une orientation effective correspondant à l'orientation envisagée au mois d'octobre	
		Nombre d'élèves	Proportions
CIPA	55	13	24%
CEFP	65	27	42%
SGIPA	123	52	42%
Ensemble	243	92	38%

Source: SRED

Tableau 2 **Taux de correspondance entre les orientations envisagées au mois de mai 2001 et les orientations réelles à la rentrée 2001**

Programmes de formation	Effectifs totaux (nombre d'élèves)	Elèves ayant une orientation effective correspondant à l'orientation envisagée au mois de mai	
		Nombre d'élèves	Proportions
CIPA	53	27	51%
CEFP	66	40	61%
SGIPA	89	53	60%
Ensemble	208	120	58%

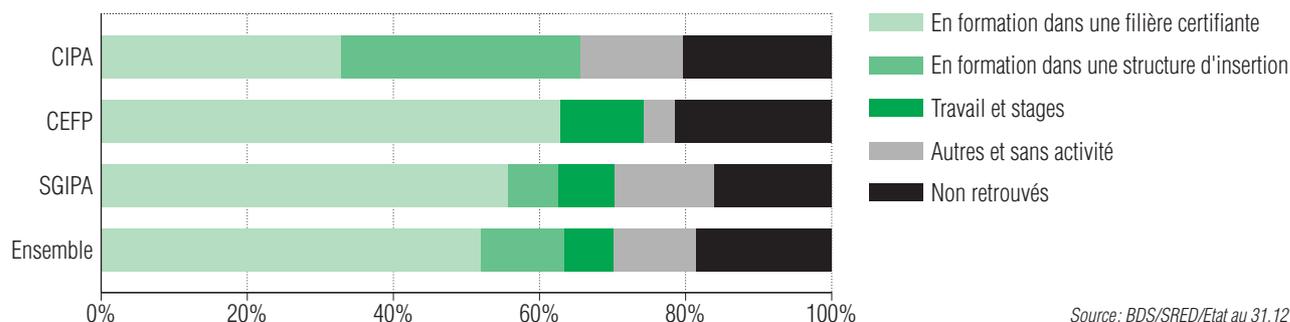
Les différences d'effectifs entre octobre et mai sont dues au nombre fluctuant de non-réponses ainsi qu'aux départs d'élèves avant la fin de l'année scolaire.

Source: SRED

## L'orientation effective: une capacité d'intégration notable, mais pas pour tous

L'observation des orientations effectives après les structures d'insertion du SCAI et de la SGIPA indique qu'un peu plus de 60% des élèves se retrouvent l'année suivante en formation à Genève et pour certains d'entre eux, encore dans une structure d'insertion, avec de nombreuses orientations des classes CIPA vers les classes CEFP notamment (graphique 1). Environ 7% sont sur le marché du travail (généralement occupés dans le domaine de la vente, du nettoyage ou de la restauration rapide, avec le plus souvent des contrats de travail à durée déterminée) et environ 11% sont sans formation ni emploi. Pour la plupart, ces derniers recherchent une activité formative ou, plus rarement, rémunératrice. Enfin, certains n'ont pu être retrouvés (18%). Concernant ces élèves "non retrouvés", on sait qu'ils ne sont pas en formation à Genève; certains ont probablement quitté le canton (mouvements migratoires), les autres sont soit sur le marché du travail, soit sans activité.

Graphique 1 **Situation en novembre 2002 des élèves présents en octobre 2001 dans les classes CIPA, CEFP du SCAI et de la SGIPA**



Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

## La complexité des parcours de formation durant les six années suivant les classes d'insertion

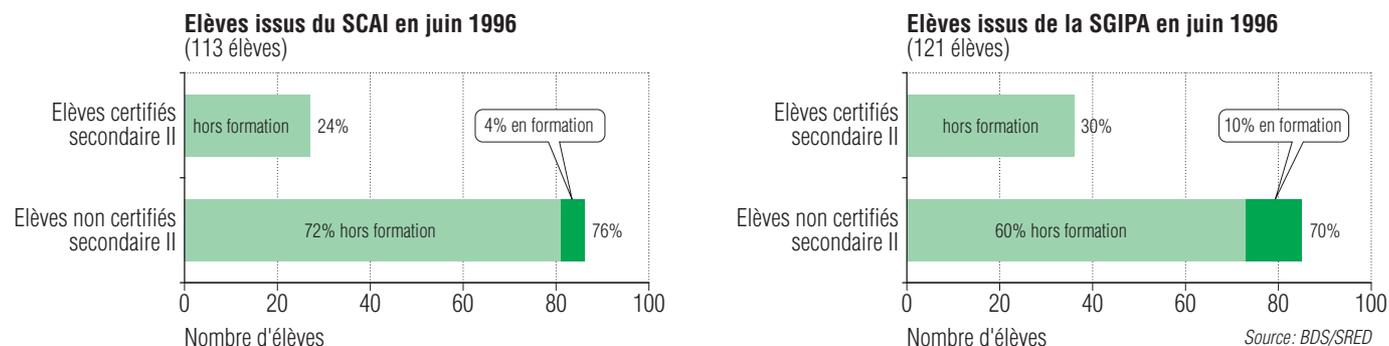
Afin d'avoir une vision à moyen terme des parcours de formation des élèves qui ont passé par les classes CIPA, CEFP du SCAI et celles de préapprentissage de la SGIPA, une analyse longitudinale sur six ans a été conduite à partir de la volée issue de ces classes en juin 1996. La première question est de connaître la proportion d'élèves qui ont obtenu, durant cette période, une certification (quel que soit le type de diplôme) de niveau secondaire II.

## Les élèves en grande difficulté dans l'enseignement postobligatoire : analyse de leurs parcours de formation

Seuls 25% à 30% des élèves du SCAI et de la SGIPA sont diplômés. Certains sont encore en formation (4% au SCAI et 10% à la SGIPA), ce qui n'exclut pas qu'ils obtiennent ultérieurement un diplôme, mais plus le temps passe, plus une certification est improbable (graphique 2). Les diplômes obtenus sont des CFC dans 71% des cas et des attestations de formation élémentaire ou pratique (AFE) dans les autres cas. Ces résultats illustrent le caractère essentiellement préprofessionnel du SCAI et de la SGIPA, avec les difficultés que cette insertion représente pour ces élèves.

Cette situation est la résultante d'une double capacité d'intégration. D'une part celle des élèves qui, compte tenu de leurs difficultés scolaires, arrivent (ou non) à entrer dans une filière certifiante et réussissent à répondre aux exigences d'une formation jusqu'à la certification. D'autre part celle de l'institution scolaire qui réussit (ou non) à intégrer et à faire progresser des élèves au passé scolaire difficile dans des programmes de formation devant les mener à une certification.

Graphique 2 **Taux de certification de niveau secondaire II, six ans après un passage dans les classes du SCAI et de la SGIPA**

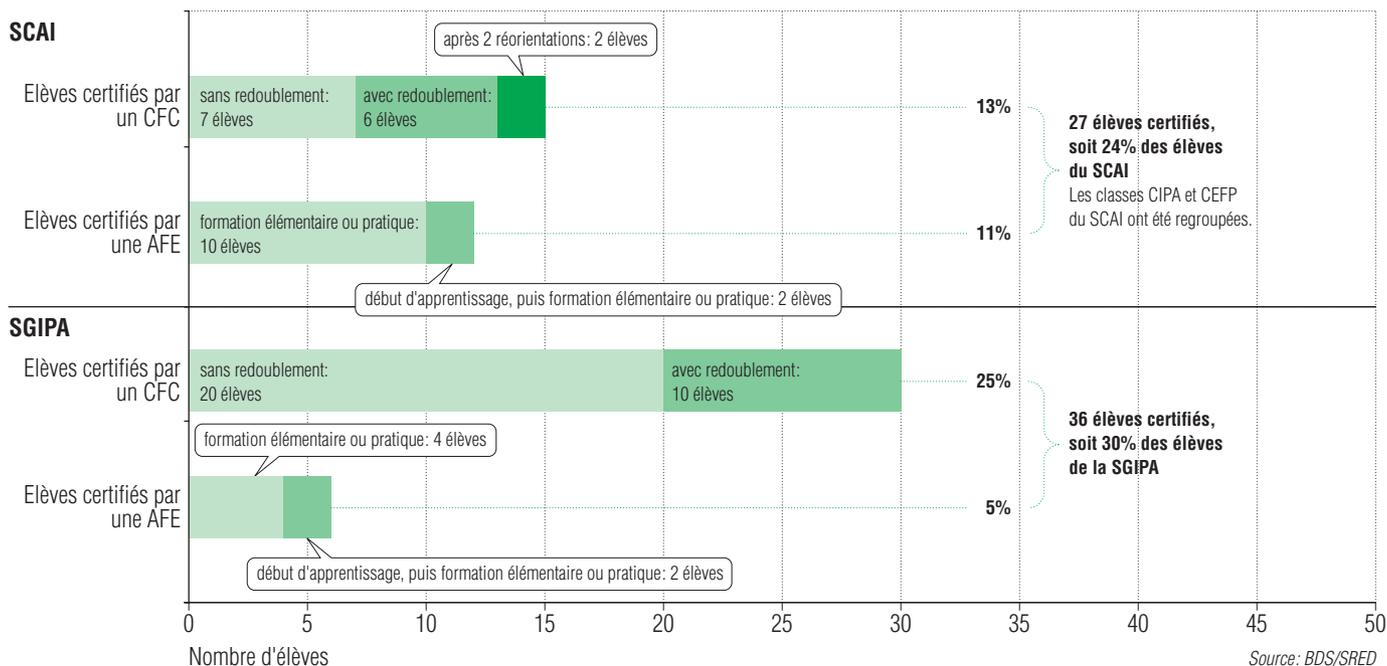


En entrant davantage dans le détail des parcours de formation, il est possible de saisir de manière plus fine le déroulement de la scolarité des élèves.

Pour les élèves qui parviennent à une certification, le passage par les structures d'insertion du SCAI et de la SGIPA n'est pas, pour beaucoup, le dernier moment d'orientation-sélection. Ce processus se poursuit largement durant toute la formation. En effet, un tiers des élèves certifiés l'est après un redoublement et/ou un changement de filière de formation (graphique 3). Cette étape permet une entrée dans un dispositif de formation pour certains, mais ne fixe pas pour autant les parcours de chacun.

Nous constatons ici à quel point chaque moment de la formation ouvre un nouvel éventail de réorientations possibles, selon les choix effectués et bien entendu selon les résultats scolaires des élèves, résultats particulièrement fragiles en ce qui concerne cette population.

Graphique 3 **Parcours "types" de formation des élèves certifiés issus des classes du SCAI et de la SGIPA en juin 1996**



Après avoir considéré les parcours de formation des élèves qui ont obtenu une certification, il est intéressant d'observer ceux, majoritaires, qui six ans après la sortie de ces structures d'insertion restent non certifiés. Leur parcours est schématisé dans les deux graphiques ci-après. Pour chaque année considérée, les élèves sont soit scolarisés (dans quelque filière que ce soit), soit non scolarisés. Cette dichotomie permet de suivre les "allers et retours" de ces élèves dans le système de formation.

Ici aussi, la complexité des parcours de formation est patente. Chaque année, des élèves quittent le système de formation sans certification; mais chaque année aussi, certains d'entre eux reprennent une formation. Ce phénomène d'allers et retours illustre la poursuite de la recherche d'une solution de formation de ces élèves durant le secondaire II (graphique 4).

# Les élèves en grande difficulté dans l'enseignement postobligatoire: analyse de leurs parcours de formation

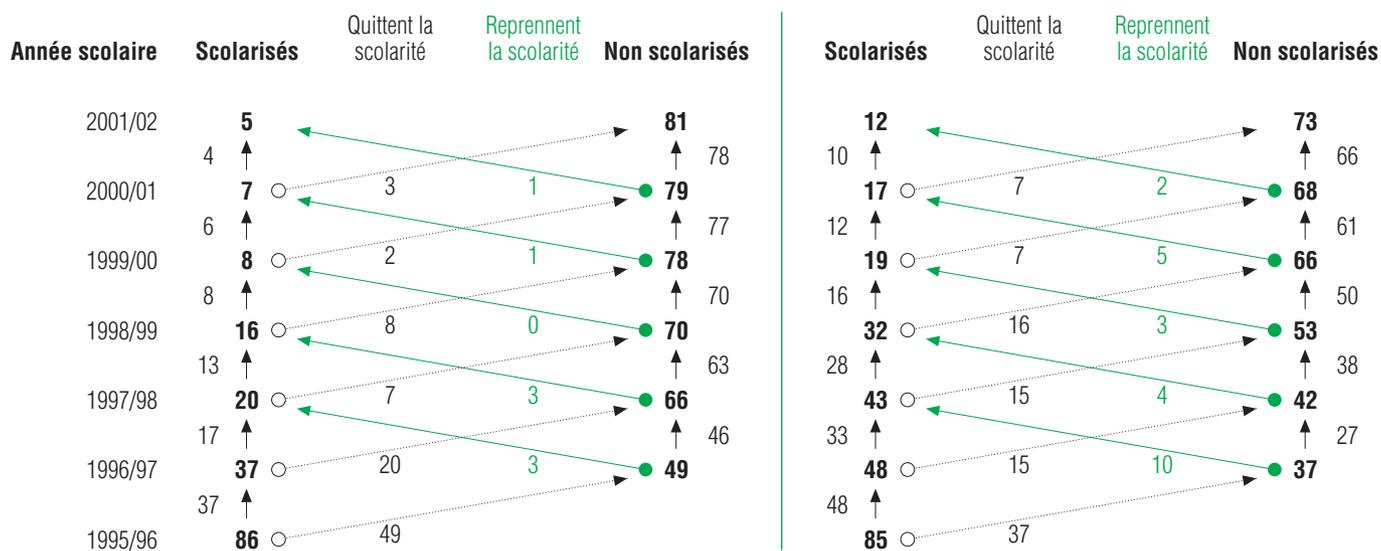
Les flux entre poursuite ou reprise de formation et cessation de formation ne sont pas équivalents. Ceux qui sortent du système de formation sont plus nombreux que ceux qui y reviennent. Après les classes du SCAI et de la SGIPA la cessation de formation est cependant assez rapide. Environ la moitié des élèves quitte le système de formation l'année suivante et les retours en formation sont rares, surtout après la deuxième année.

Dans ce cas de figure et en lien avec les orientations immédiates après les structures d'insertion, on constate que la proportion importante d'élèves qui, à l'issue du SCAI ou de la SGIPA, ne trouvent pas de solution de formation, n'a que peu de chances d'en retrouver une par la suite.

Graphique 4 **Parcours "types" de formation des élèves certifiés issus des classes du SCAI et de la SGIPA en juin 1996**

Nombre d'élèves issus du SCAI	113	100%	} <b>86 élèves</b> <b>76%</b>	Nombre d'élèves issus de la SGIPA	121	100%	} <b>85 élèves</b> <b>70%</b>
Elèves non certifiés et sans formation	81	72%		Elèves non certifiés et sans formation	73	60%	
Elèves non certifiés encore en formation	5	4%		Elèves non certifiés encore en formation	12	10%	

### Coursus simplifiés selon que les élèves sont scolarisés ou non (à Genève)



Clé de lecture: les chiffres représentent des nombres d'élèves, les flèches noires (○→) le nombre d'élèves qui quittent la scolarité chaque année, les flèches vertes (←●) ceux qui reprennent leur formation chaque année, les chiffres en gras le nombre d'élèves scolarisés ou non à chaque année.

Source: BDS/SRED

## En conclusion

Les parcours d'élèves montrent l'importance des structures d'insertion dans le devenir des élèves en grande difficulté. Elles permettent, pour ces élèves, une poursuite de la scolarité et donnent la possibilité à une majorité d'entre eux (environ 60%) de s'insérer dans les filières du secondaire II, ce qu'ils n'ont pas pu faire à la sortie de l'école obligatoire. Cependant, commencer une formation secondaire II ne signifie pas nécessairement la terminer avec succès; nombreux sont ceux qui ne pourront arriver à obtenir une certification. Néanmoins, entre un quart et un tiers des élèves de ces classes parvient à mener une formation secondaire II jusqu'à son terme.

Par ailleurs, une part relativement importante d'élèves (40%) ne parvient pas à l'issue de cette année d'insertion à entrer dans de telles formations et les chances de le faire ultérieurement restent assez faibles<sup>4</sup>.

Ces classes offrent donc d'assez bonnes possibilités d'intégration pour les élèves en difficulté, mais en revanche n'arrivent pas pour tous à combler les écarts entre les exigences d'une formation et leur situation scolaire difficile. La problématique de l'insertion des élèves en difficulté guide d'ailleurs plusieurs réflexions et expérimentations au sein du DIP, afin d'une part d'améliorer l'efficacité des remédiations scolaires, et d'autre part d'aménager des voies d'orientation pour ces élèves.

<sup>4</sup> Relevons que nous ne savons rien de la situation professionnelle ultérieure de ces élèves, qu'ils soient certifiés ou non. S'il paraît très probable qu'une certification facilite une insertion professionnelle, elle n'est cependant pas une assurance d'insertion professionnelle réussie, de même que l'absence de certification ne mène pas nécessairement à l'exclusion. On peut supposer qu'un temps de formation supplémentaire, même s'il n'est pas formellement validé par un diplôme, peut être reconnu et de ce fait négocié lors des démarches de recherche d'emploi. Dans ce domaine, et pour Genève, des études sont encore à faire.

**Quelle est la place des femmes dans la formation professionnelle initiale à Genève ? Combien d'entre elles font le choix d'intégrer la filière professionnelle ? Quel est leur profil socio-démographique ? Quelles sont les professions qu'elles choisissent le plus ? Quel est leur taux de réussite ? Dans le cadre de cette analyse thématique, nous proposons de répondre à ces questions par une démarche comparative entre les genres.**

---

## **La formation professionnelle initiale à Genève: définition**

Le terme de "formation professionnelle initiale" englobe ici l'apprentissage dual et les autres formations professionnelles en école à plein temps telles que les formations de l'Ecole des métiers, du Centre horticole de Lullier, de l'Ecole de fleuristes et de l'Ecole des arts appliqués. A l'inverse, les formations de l'Ecole supérieure de commerce et de l'Ecole d'enseignement technique ne sont pas prises en compte dans ce champ.

L'apprentissage dual se situe à l'intersection du milieu scolaire et du milieu professionnel, ce qui lui confère une position tout à fait singulière dans le système de formation. Il repose sur trois éléments: l'apprenti-e, l'entreprise et enfin le canton (le service d'orientation et de formation professionnelle et l'école). La personne qui entame un apprentissage dual s'engage dans une formation partagée entre le travail en entreprise et la fréquentation de cours en école. L'apprentissage se déroule selon le règlement inhérent à chaque profession. Selon les formations, sa durée varie de 2 à 4 ans et s'achève par un examen de fin d'apprentissage qui donne droit, en cas de réussite, à l'obtention du Certificat fédéral de capacité (CFC) ou du Certificat cantonal (CC).

En dehors de l'apprentissage dual, d'autres formations professionnelles existent à Genève. Il s'agit de formations à plein temps à l'école qui se terminent par l'obtention d'un diplôme ou d'un CFC.

## Des dispositifs pour promouvoir l'égalité

Historiquement, la formation professionnelle est un domaine essentiellement masculin. A partir de l'année 2000, dans le cadre de l'Arrêté fédéral sur les places d'apprentissage, les autorités fédérales ont mis en œuvre une politique d'égalité des chances dans la formation professionnelle. On a également assisté en 1999 à la naissance du projet 16+ qui a permis la mise sur pied d'une série de dispositifs visant notamment à soutenir les jeunes gens et les jeunes filles qui souhaitaient intégrer une formation dans des professions où l'autre sexe était fortement majoritaire. Parmi ces dispositifs, il faut relever la réalisation d'un site Internet ([www.lisa-girl.ch](http://www.lisa-girl.ch)) offrant des places d'apprentissage sans distinction de genre, la publication de brochures d'information pour les femmes, les parents et les maîtres d'apprentissage, ainsi qu'une campagne de promotion encourageant les femmes à s'initier à des professions où elles sont absentes. Sur le plan cantonal, Genève pilote depuis 1997 le projet Cap égalité qui offre un soutien aux jeunes qui font le choix courageux et innovateur d'intégrer une formation où l'autre sexe est traditionnellement majoritaire. Ces "pionniers" et "pionnières" peuvent trouver un soutien auprès de l'antenne Cap égalité – située à l'Office d'orientation et de formation professionnelle – sous la forme notamment de groupes d'échanges, d'entretiens individuels et de séances d'informations utiles à leur insertion professionnelle.

## La proportion de femmes diminue

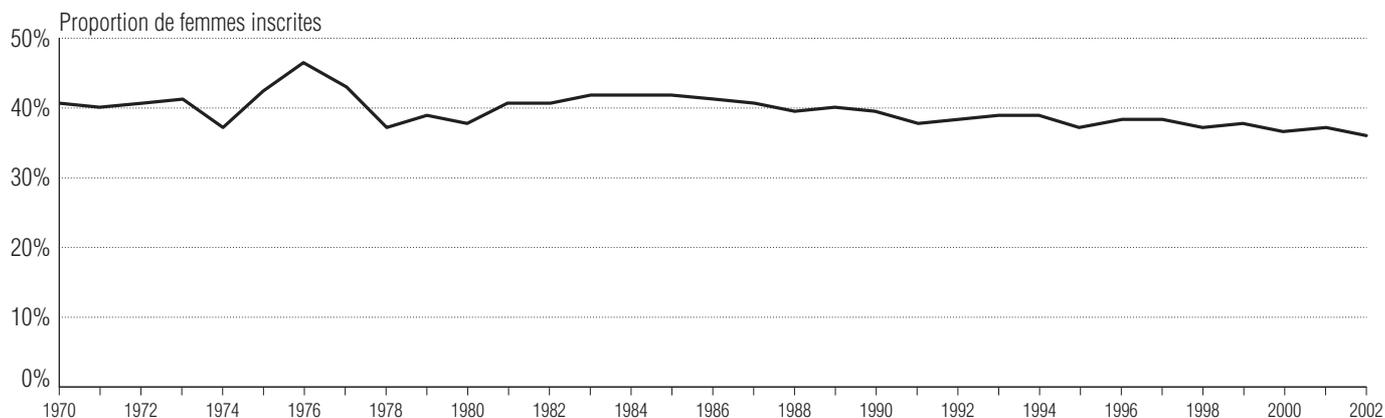
A la fin de l'année 2002, environ 6000 jeunes (près de 5000 en apprentissage dual et 1000 en école à plein temps) suivent une formation professionnelle initiale à Genève. En dépit des efforts pour les inciter à s'engager dans cette voie, les femmes représentent à peine plus du tiers des effectifs de première année<sup>1</sup>. Les choses ne semblent donc pas changer en ce qui concerne l'accès des femmes à ce type de formation, bien au contraire. En analysant l'évolution des effectifs en première année de CFC à Genève<sup>2</sup>, on constate en effet que depuis le début des années 70, les effectifs totaux sont restés pratiquement identiques alors que la proportion de femmes est passée de 41% en 1970 à 36%<sup>3</sup> en 2002 (graphique 1).

1 Base de données scolaires (BDS) 2002.

2 Nous utilisons les effectifs de première année de Certificat fédéral de capacité (CFC) afin d'éviter des biais dus aux différences de durée de la formation.

3 Pour plus de détails à ce sujet, voir *Les indicateurs de la formation professionnelle à Genève 2001/2002. Un survol en 25 indicateurs* (2003), Genève, SRED.

Graphique 1 **Proportion de femmes parmi les personnes inscrites en première année de CFC, 1970-2002**



Source: SRED/BDS/Etat au 31.12

## Les femmes inscrites sont un peu plus âgées que les hommes

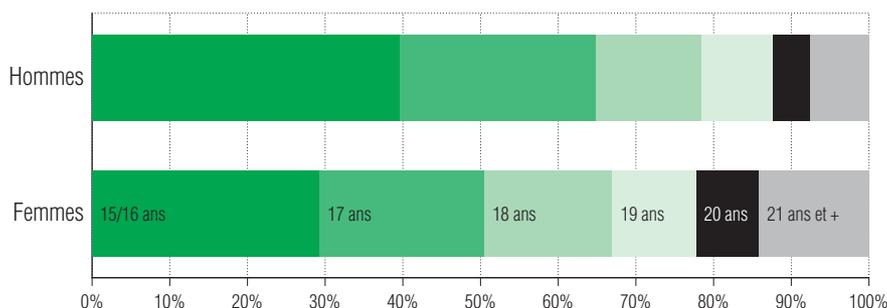
Les jeunes femmes inscrites en formation professionnelle initiale sont en moyenne un peu plus âgées que les jeunes gens (19 ans et 9 mois contre 19 ans et 6 mois).

Cela dit, la durée de formation n'étant pas identique pour tous, il est intéressant de regarder l'âge en début de formation. Les jeunes femmes font en effet une entrée plus tardive que les jeunes gens en apprentissage. La moitié d'entre elles commencent une formation

professionnelle après 17 ans et 9 mois contre 39% des jeunes gens; de la même façon, 22% des femmes inscrites en première année ont 20 ans révolus ou plus contre seulement 12% des jeunes gens (graphique 2).

Les conditions minimales posées par certaines professions à l'entrée peuvent expliquer une partie de ces différences. A titre d'exemple, la plupart des professions de la santé, qui sont traditionnellement féminines, fixent l'âge minimum d'entrée en apprentissage à 18 ans.

Graphique 2 **Répartition des personnes en première année de formation professionnelle initiale selon l'âge, 2002**



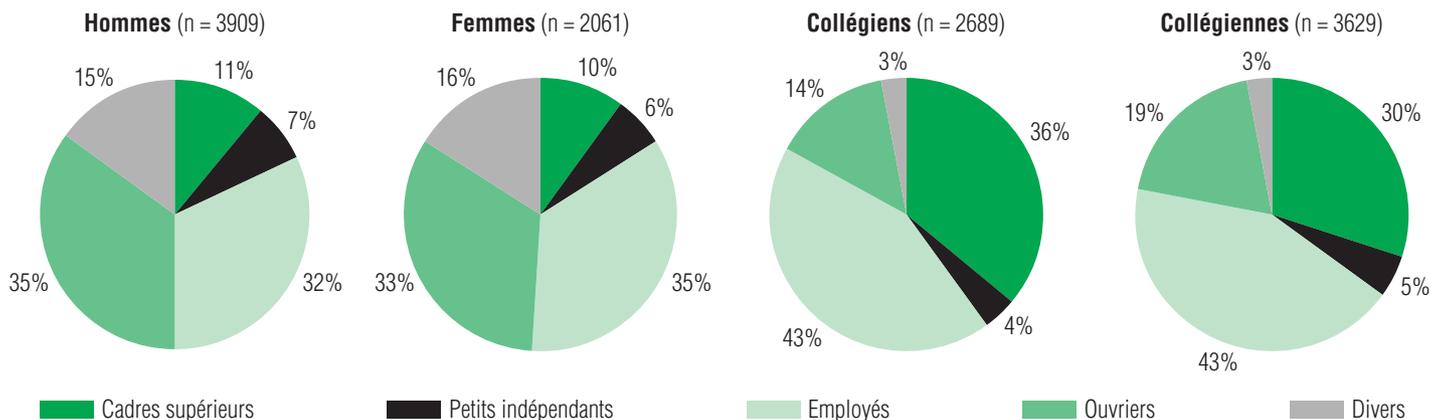
Source: SRED/BDS/Etat au 31.12.2002

## Nationalité et catégorie socioprofessionnelle: un profil identique à celui des jeunes gens

Trente-six pour-cent de la population en formation professionnelle initiale est de nationalité étrangère (33% des femmes et 37% des hommes). Par comparaison, au Cycle d'orientation, il y a 38% d'étrangers parmi les élèves scolarisés, filles ou garçons. Une proportion relativement importante des jeunes étrangers en formation professionnelle (18%) s'est établie à Genève à un moment avancé de la scolarité obligatoire ; chez les jeunes femmes, on relève que 21% des étrangères étaient âgées de plus de 12 ans à leur arrivée à Genève et 13% étaient âgées de plus de 15 ans, ces proportions étant respectivement de 16% et 8% pour les jeunes gens.

On n'observe pas non plus de différence de genre en ce qui concerne la catégorie socioprofessionnelle (CSP) des parents ou des responsables légaux. Les jeunes en formation professionnelle, jeunes femmes ou jeunes gens, sont le plus souvent originaires de familles ouvrières (33% des femmes et 35% des hommes), de familles d'employés ou de cadres intermédiaires (35% des femmes et 32% des hommes) et beaucoup plus rarement issus de la catégorie socioprofessionnelle supérieure (10% des femmes et 11% des hommes). Cette structure par catégorie socioprofessionnelle est inversée par rapport à celle des collégiens et collégiennes qui suivent la filière gymnasiale: seulement 19% des femmes et 14% des hommes sont de famille ouvrière, 43% sont issus de familles d'employés ou de cadres intermédiaires alors que 30% des femmes et 36% des hommes appartiennent à la couche socioprofessionnelle supérieure (graphique 3).

Graphique 3 **Répartition des personnes en formation professionnelle et des collégien-ne-s selon leur sexe et la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents ou responsables légaux, 2002**



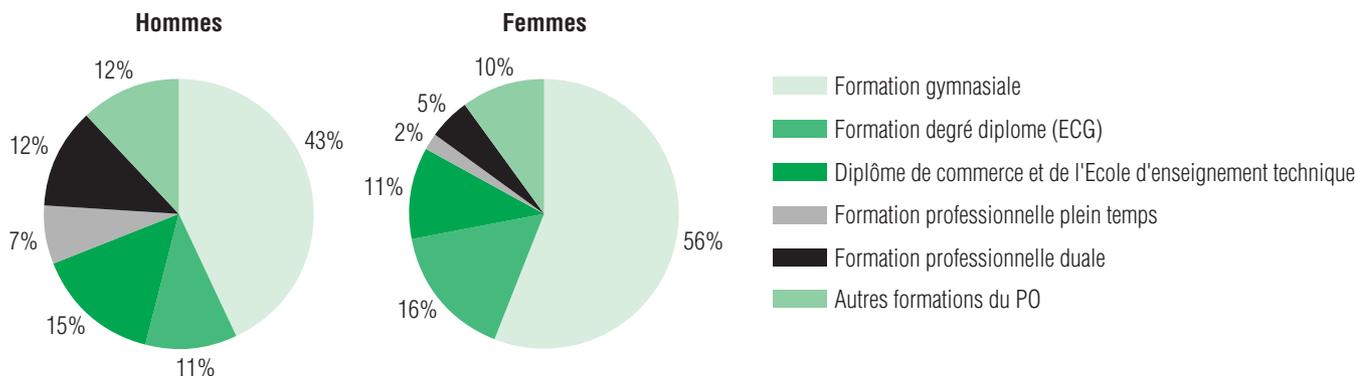
Source: SRED/BDS/Etat au 31.12.2002

## Le choix à la sortie de l'école obligatoire

Il arrive parfois que le premier choix se révèle ne pas être le bon pour l'apprenti-e. C'est le cas de près de 5% de jeunes qui étaient sous contrat d'apprentissage en 2001 et qui ont réorienté leur formation vers une autre profession en 2002. La différence entre jeunes femmes et jeunes gens n'est ici que très faible.

Par ailleurs, de plus en plus de jeunes quittant l'école obligatoire entreprennent d'autres parcours de formation avant de se diriger vers une formation professionnelle initiale (voir indicateur 11). En 2002, 7% seulement des filles ayant achevé la scolarité obligatoire ont opté pour une formation professionnelle initiale, 11% préparent un diplôme de commerce ou fréquentent l'Ecole d'enseignement technique, alors que 56% d'entre elles ont choisi de poursuivre leurs études dans la filière gymnasiale (graphique 4). Pour les jeunes gens les proportions sont respectivement de 19%, 15% et 43%.

Graphique 4 **Le choix de formation en 2002 des jeunes ayant quitté le Cycle d'orientation en 2001**



NB: Les autres formations du postobligatoire comprennent les classes d'accueil et d'insertion et les classes préparatoires et de raccordement.

Source: SRED/BDS/Etat au 31.12.2002

## Un choix plus restreint de professions

Entre 1992 et 2001, sur l'ensemble des formations menant au CFC<sup>4</sup>, seules 11% sont des professions dites "féminines"<sup>5</sup>, alors que 46% sont "masculines", les 43% restant étant considérées comme neutres. A l'évidence, les femmes s'orientent vers un nombre plus restreint de métiers que les hommes. Elles portent principalement leur choix sur les professions du secteur commerce et services (63% des femmes inscrites en première année) et, dans une moindre mesure, sur celles de la santé (19%) et de la coiffure-esthétique (5%). Les jeunes gens, même s'ils sont également très attirés par les formations relatives au commerce et services (35%), sont également nombreux à se diriger vers celles de l'électricité (17%), du bâtiment (11%) ou de l'automobile-moto-cycle (8%).

## Pas de féminisation des professions

Une analyse du taux de féminisation des formations conduite sur les effectifs de première année de CFC révèle que ce sont les jeunes gens qui se sont tournés vers des métiers traditionnellement féminins plutôt que l'inverse. En effet, sur la période cumulée 1997-2001, la proportion d'hommes est plus élevée dans toutes les professions qui étaient dites féminines dans les années 1970. L'inverse n'a pas eu lieu dans les professions dites masculines.

Entre 1972 et 1976, quatre professions à grand effectif<sup>6</sup> pouvaient être qualifiées de féminines: assistant-e/aide en pharmacie, assistant-e en médecine dentaire, coiffeur-euse et employé-e de bureau (tableau 1). Trente ans après, les formations aux professions de coiffeur-euse et employé-e de bureau sont devenues neutres du point de vue du genre. Le métier de la coiffure attire moitié moins de jeunes femmes alors que le nombre des jeunes gens attirés par ce métier est resté assez stable. La profession d'employé-e de bureau s'est quant à elle profondément transformée au cours de la dernière décennie avec l'arrivée de la bureautique et de l'informatique, qui attirent visiblement un peu plus les jeunes gens. Les métiers d'assistant-e en pharmacie ou en médecine dentaire sont restés quant à eux des professions féminines.

La profession de cuisinier-ère, qui était dite masculine en 1972-76, a vu son taux de féminisation augmenter légèrement, principalement parce que les jeunes gens sont moins nombreux à s'orienter vers cette profession. En revanche, les autres professions qui étaient à dominante masculine dans les années 1970 (professions du bois, monteur-euse électricien-ne, mécanicien-ne en automobile, peintre en bâtiment, ferblantier-ère) présentent un taux de féminisation qui est resté extrêmement faible.

4 Certificats de capacité et certificats cantonaux comptant plus de 15 diplômés dans la période 1992-2001. Compte tenu de la faiblesse des effectifs, ceux-ci sont cumulés par période quinquennale.

5 Le terme de profession "féminine" (resp. "masculine") est employé lorsque le pourcentage de femmes inscrites (resp. d'hommes inscrits) dans une formation professionnelle donnée est d'au moins 88%. On dit qu'une profession est neutre lorsque la proportion de femmes ou d'hommes est inférieure à 88%. Ce taux de 88% a été pris en référence à une étude sur les pionniers-pionnières menée par l'OOFP de Genève: Croisier, M. (2002), *Pionniers, pionnières: quelle insertion professionnelle ?*, Genève, Office d'orientation et de la formation professionnelle.

6 Sont ici prises en compte les formations qui comptabilisent au moins 100 inscrits en première année, cumulées sur la période 1972-1976.

## Les jeunes femmes dans la formation professionnelle initiale

Le métier d'horticulteur-trice, qui était déjà considéré comme une profession "neutre" en 1972-76 avec 14% de femmes inscrites en première année, en comptabilise à présent 21%.

On peut évoquer deux raisons possibles à cette évolution des professions. D'une part, la disparition d'un certain nombre de clichés semble profiter plus aux hommes qu'aux femmes (nous l'avons vu dans l'augmentation de la proportion d'hommes au sein de professions traditionnellement féminines). D'autre part, certaines professions masculines qui attiraient fortement les jeunes gens dans les années 1970 – tels que la mécanique automobile et les métiers du bois – connaissent une perte d'attractivité, les jeunes gens se dirigeant à présent vers de nouveaux métiers (les effectifs se sont notamment accrus de 77% dans le secteur commerce et services). L'aspect physiquement éprouvant de ces métiers, ainsi que le fait qu'il s'agisse de métiers très spécialisés qui offrent peu de possibilités de changement d'orientation durant la carrière, peuvent expliquer une certaine réticence des jeunes gens comme des jeunes femmes face à ces professions.

Tableau 1 **Quelques professions/groupes de professions selon leur taux de féminisation en 1972-1976 (total d'apprenti-e-s de première année, 1972-1976 et 1997-2001)**

Classification en 1972-1976	1972 - 1976		1997 - 2001		Variation du total d'apprenti-e-s (en %)	Variation du taux de féminisation (en points)
	Apprenti-e-s	% femmes	Apprenti-e-s	% femmes		
<b>Professions "féminines"</b>						
Assistant-e/aide en pharmacie	227	100%	345	95%	+52	-5
Assistant-e/aide en médecine dentaire	174	100%	79	98%	-55	-2
Coiffeur-euse	383	93%	220	86%	-43	-7
Employé-e de bureau	174	92%	308	80%	+77	-12
<b>Professions "neutres"</b>						
Employé-e de commerce	2101	66%	2227	57%	+6	-9
Vendeur-euse	691	65%	968	45%	+40	-20
Horticulteur-trice	424	14%	251	21%	-41	+7
Dessinateur-trice	201	14%	140	11%	-30	-3
<b>Professions "masculines"</b>						
Cuisinier-ière	285	6%	181	11%	-36	+5
Métiers du bois	374	2%	253	3%	-32	+1
Ferblantier-ière installateur-trice sanitaire	160	1%	100	0%	-38	-1
Monteur-euse électricien-ne	551	0%	512	1%	-7	+1
Mécanicien-ne en automobile	417	0%	261	1%	-37	+1
Peintre en bâtiment	140	0%	165	2%	+18	+2

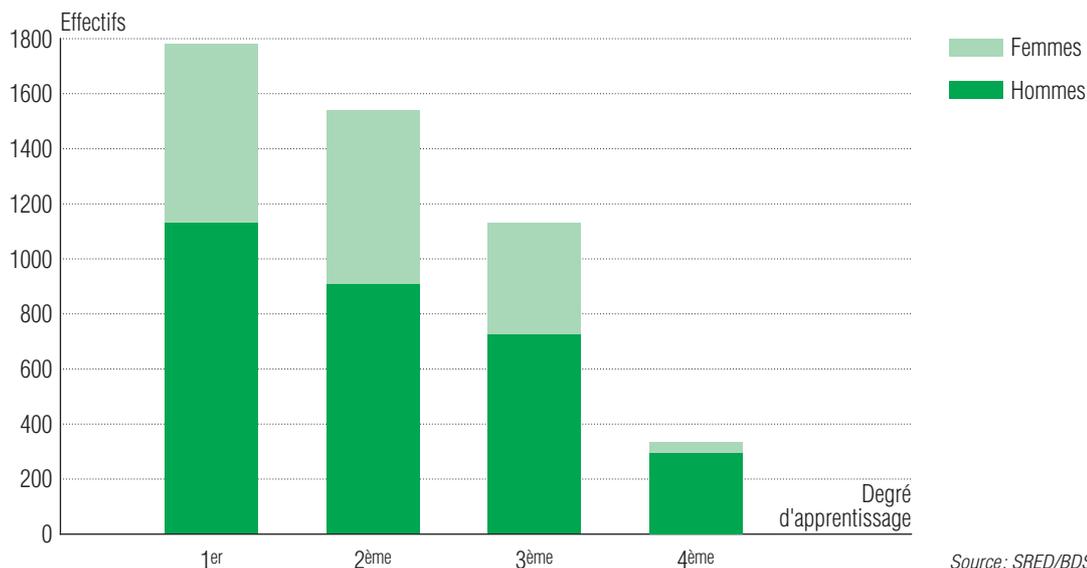
NB: Les zones colorées indiquent les professions qui ont changé de classification de genre en 1997-2001.

Source: SRED/BDS/Etat au 31.12

## Formations plus courtes pour les femmes

Une autre différence entre femmes et hommes concerne la durée de l'apprentissage. Globalement, les femmes suivent des formations plus courtes que les hommes et elles sont extrêmement rares dans les apprentissages en option duale qui durent quatre ans (graphique 5). Il est vraisemblable que les jeunes choisissent non pas la durée de leur formation, mais plutôt une profession quelle que soit la durée de celle-ci ; or les formations aux professions dites féminines sont en général de durée plus courte que celles de certaines professions masculines. Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler ici qu'il n'y a aucune relation entre les exigences posées à l'entrée de la formation professionnelle et la durée de celle-ci.

Graphique 5 Répartition par degré des femmes et hommes en apprentissage dual en 2002



Source : SRED/BDS/Etat au 31.12

### Examens de fin d'apprentissage: les femmes réussissent mieux que les hommes

Le parcours de la formation professionnelle se termine par l'évaluation des acquis théoriques et pratiques. Dans l'apprentissage (indépendamment de la durée de celui-ci) de la filière de formation ou de la profession apprise, les apprenti-e-s sont soumis-es à un examen de fin d'apprentissage visant l'évaluation des connaissances générales et des compétences théoriques et pratiques liées à la profession. Une analyse comparative du taux de réussite aux examens de fin d'apprentissage des femmes et des hommes à Genève<sup>7</sup> montre que 83% des femmes ont réussi l'examen contre 79% des hommes en 2002. Dans cette volée, 8% des femmes et 13% des hommes repassaient l'examen pour la seconde fois et respectivement 1% et 2% le repassaient pour la troisième fois.

Bien que la différence du taux de réussite entre femmes et hommes soit significative, il faut toutefois rappeler que des facteurs sous-jacents au type de filière (duale ou plein temps) ou au type de profession peuvent jouer un rôle dans ces résultats.

### Conclusion

Au regard de ce survol, nous pouvons conclure qu'en trente ans, les choses semblent avoir peu changé autour de la question féminine au sein du système de la formation professionnelle à Genève. La faiblesse numérique des femmes dans la formation professionnelle continue à être une caractéristique de ce domaine. Loin d'augmenter, les effectifs féminins semblent se réduire malgré la stabilité du nombre de jeunes en formation professionnelle; les jeunes femmes continuent à privilégier largement la filière gymnasiale au détriment de la formation professionnelle dans leurs choix à l'issue de la scolarité obligatoire, et celles qui optent pour cette voie se dirigent toujours vers un nombre très limité de métiers.

<sup>7</sup> Cette analyse porte sur un échantillon d'apprenti-e-s issu de 24 professions, conformément aux résultats d'une étude réalisée sur le plan national. Amos, J., Amsler, F., Martin, M. et Michel, B. (2000). *Evaluation des résultats des examens finals de la formation initiale*. Manuscrit non publié, Bâle, Büro für Kommunikation.